



Tissus et Nouveautés

(TISSUS & DRYGOODS)

FEVRIER 1910

NOUVELLES ETOFFES PRIESTLEY

POUR L'AUTOMNE, L'HIVER ET LE COMMERCE DU DÉBUT DU PRINTEMPS

MAYFAIR, Drap pour Costumes

CHEVIOT, Drap pour Costumes

La mode actuelle demande des diagonales et des serges à larges côtes. Les étoffes qui répondent le mieux à cette demande sont les Draps à Costumes MAYFAIR et CHEVIOT de

Priestley

Ils sont larges de 52 pouces, d'une pesanteur correcte et offerts dans les couleurs les plus nouvelles. Ne manquez pas de faire une exhibition de ces lignes.



DES ECHANTILLONS SERONT SOUMIS AVEC PLAISIR

SEULS AGENTS CANADIENS

GREENSHIELDS LIMITED
MONTREAL

Adressez toutes communications se rapportant à cette publication à: "TISSUS & NOUVEAUTES", B. de P. 917, Montréal, Qué

Février 1910



LES MODISTES

sont invitées

a examiner

notre Stock

de

RUBANS,

CHIFFONS,

SOIERIES,

VELOURS

et SATINS.

The W. R. Brock Company, (Limited),
Montréal.

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du Canada, Limitée, 42 Place Jacques-Cartier, Montréal. Téléphone Main 557. Boîte de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 2.00 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL CAN.**

Vol. XI

MONTREAL, FEVRIER

No 2

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Assemblée générale

Le nouveau conseil

Le 10 février, à la Chambre de Commerce, il a été procédé à l'installation du nouveau Président, M. O. S. Perrault et à celle du nouveau Conseil.

Les conseillers élus pour l'année courante sont :

MM. Narcisse Beaudry, Arthur Berthiaume, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, Emilien Daoust, A. P. Frigon, J. O. Gareau, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, A. H. Hardy, Lt.-Col. A. E. Labelle, Mendoza Langlois, J. T. R. Laurendeau, A. S. Lavallée, J. T. Marchand, C. E. Martin, J. P. Mullarkey, Alex. Prud'homme, Alph. Renaud et Ls Jos. Tarte.

M. Isale Préfontaine passa en revue les principales questions qui ont attiré l'attention de la Chambre et au premier rang il plaça la fondation de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec.

La Chambre, dit encore M. Préfontaine, s'est intéressée à une question d'une très grande importance pour faciliter le développement du commerce extérieur, je veux parler des colis postaux. Nous avons signalé l'irrégularité des charges entre les différentes colonies de l'Empire, et l'avantage qu'il y aurait en adoptant un tarif réduit, tout en étant uniforme.

Pour favoriser les relations commerciales d'un océan à l'autre, nous avons également suggéré la création d'un code Canadien de commerce qui faciliterait la connaissance des lois commerciales et industrielles en pourvoyant entre autres matières à une loi de faillite uniforme pour le Canada. Nous avons de plus recommandé l'adoption de mesures ayant pour objet la conclusion de conventions interprovinciales afin d'aider dans les autres Provinces l'exécution des juge-

ments et obtenir la reconnaissance des actes et autres procédures passés dans notre Province.

Nous sommes heureux que la Commission des Chemins de Fer du Canada nous ait donné une forme de lettres de voiture équitable.

M. Préfontaine rappelle les vœux de la Chambre en ce qui concerne la responsabilité des transporteurs par eau, la liberté du commerçant de placer ses assurances sur le feu où bon lui plat.

Le vœu de la Chambre concernant la réduction du taux d'affranchissement à un sou dans les villes; celui relatif au traitement des commis-voyageurs reconnu privilégié au même titre que celui des autres commis ont été exaucés.

M. Préfontaine mentionne aussi ce que la Chambre a fait au sujet des canaux de Welland et de la Bale Georgienne, au sujet du port de Montréal et du chenal du St-Laurent, et au sujet des affaires municipales, questions que traitera tout-à-l'heure, M. O. S. Perrault.

L'école des Hautes Etudes Commerciales et l'école technique

Il est heureux de rappeler que la Chambre de Commerce a été la première à faire ressortir la nécessité de créer dans notre province des établissements d'enseignement technique. Deux écoles : celle des Hautes Etudes Commerciales et l'Ecole technique vont bientôt ouvrir leurs portes.

La classe commerciale n'a pas ménagé son approbation à la Chambre de Commerce pour son travail et durant les deux dernières années, le nombre des membres s'est augmenté de trois cent soixante adhésions nouvelles.

Au début de notre administration, en février 1908, dit le président sortant, nous avions un surplus de \$4,264.23; aujourd'hui, deux ans plus tard, nous laissons à notre nouveau Président un surplus de \$17,876.38. Ces chiffres, messieurs, disent plus que tout ce que je pourrais ajouter combien M. Fortier, notre ex-

trésorier, et M. Masson, notre ex et j'espère notre futur président du comité des finances, ont été à la hauteur des positions difficiles que vous leur aviez confiées. A notre dévoué secrétaire, M. Bourbonnière et à M. Ludger Gravel, Président du comité de propagande; à tous ces messieurs, j'offre les remerciements les plus sincères de notre Chambre.

Et M. Préfontaine conclut en remerciant la Chambre de l'honneur qu'elle lui a fait durant deux ans et tous ceux qui ont contribué à la prospérité de la Chambre.

M. Préfontaine félicite son successeur et l'invite à prendre son siège. M. O. S. Perrault, au milieu des acclamations de la Chambre se lève et prend la parole :

Il remercie les membres de la Chambre du témoignage de confiance qu'ils lui ont accordé en le portant à la présidence et félicite le Président sortant qui emporte l'admiration et la reconnaissance de tous, de l'habileté et du zèle éclairé dont il a fait preuve.

Passant à l'avenir M. Perrault dit que, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales construite, il va falloir s'occuper de l'outiller, d'y installer une exposition permanente des produits nationaux, d'organiser son fonctionnement, ses programmes.

"Avec l'appui déjà reçu de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province, nous insisterons, dit-il, pour l'obtention d'un Code de commerce Canadien comprenant entre autres matières l'établissement d'une loi de faillites uniforme pour tout le Canada.

"Nous interviendrons auprès des autorités compétentes comme dans les années passées pour nous opposer à l'octroi de privilèges spéciaux, sollicités sous le couvert de projets de loi, relatifs aux sociétés co-opératives, et nous devons veiller à protéger la juste liberté des patrons dans la réglementation des heures de travail, de même qu'à la sauvegarde de tous les droits acquis et légitimes des

compagnies commerciales conciliables avec le maintien des avantages de la libre concurrence."

Le nombre des juges à Montréal est insuffisant, nous devons insister auprès des autorités fédérales pour obtenir un nombre suffisant de juges promis déjà.

Un bill destiné à protéger les expéditeurs quant aux responsabilités des transports par eau est devant le Parlement, il a été appuyé par cette chambre, nous en attendons le vote.

La Chambre devra continuer l'étude de toutes les mesures propres à rendre de plus en plus étendues nos relations avec les principaux pays d'Europe.

De grands travaux ont été faits pour l'amélioration du St-Laurent et la perfectionnement de l'outillage de notre port. Nous ne devons pas nous arrêter en si bonne voie et la Chambre continuera à demander au gouvernement fédéral le parachèvement de l'oeuvre si heureusement commencée. Montréal doit être le premier port du continent et, si possible, libre de toute entrave.

Notre Chambre a très fortement recommandé à différentes reprises la construction du canal de la Baie Géorgienne; l'avenir de notre commerce fluvial repose sur sa construction.

Il est de la plus haute importance que nous ayons un embranchement aussi direct que possible qui relie Montréal au Grand-Tronc Pacifique qui bientôt traversera toutes les parties du Canada. Notre Chambre continuera de prêter son attention à cette question ainsi qu'à celle de la création de voies ferrées de colonisation.

M. O. S. Perrault parla également de l'encombrement des tramways à faire disparaître et de la distribution du fret par tramways à créer.

Son discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in-extenso a été souvent interrompu puis suivi par les applaudissements de la Chambre.

Après M. Perrault, le premier et le second vice-président, MM. L. L. Larivière et Armand Chapat, prirent tout à tour la parole, en promettant au nouveau président leur concours le plus entier pour mettre à exécution le programme qui vient d'être tracé. Tous deux adressèrent leurs félicitations au président sortant de charge et au nouvel élu. M. Geo. Gauthier, le nouveau trésorier, remercia la Chambre de la confiance qu'elle lui a témoignée et promet de suivre la trace de ses devanciers, en doublant et même triplant l'actif de la Chambre de Commerce, actuellement en caisse, ne demandant pour cela que la générosité bien connue de ses membres.

M. J. Contant, ancien président, en quelques mots fait voir à ses collègues l'essor considérable qu'a pris la Chambre de Commerce en ces dernières années. Son influence aujourd'hui dit-il,

est considérable dans les cercles politiques et municipaux, la meilleure preuve qu'on saurait en donner c'est que dans nombre de circonstances, on sollicite son opinion et que rarement on va à son encontre.

Finalement, M. Contant propose un vote de remerciements au président, et aux officiers sortant de charge, pour la manière habile dont ils ont conduit la Chambre, durant les deux dernières années. Il remercie également les scrutateurs, du long travail qu'ils ont dû s'imposer pour dépouiller le scrutin.

M. H. Catelli présentera sous peu un rapport sur l'importante question qui est actuellement soumise à la commission des eaux limitrophes à Toronto.

MM. C. A. Laframboise, Alex. Dubé, Aurèle N. T. Chamberland, Arthur Survever, I. C., et J. Aimé Mignault sont admis membres de la Chambre.

CHAMBRE DE COMMERCE

Les Comités

La Chambre de Commerce du District de Montréal a procédé, le 16 février courant, à l'organisation de ses différents comités, comme suit:

Tribunal d'arbitrage.—MM. O. S. Perrault, Fred. C. Larivière, Armand Chapat, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffron, D. Masson, H. A. A. Bault, C. H. Catelli, Isaie Préfontaine.

Affaires municipales.—MM. G. Bonin, C. H. Catelli, T. Charpentier, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, H. Laporte, J. O. Labrecque, A. S. Lavallée, J. R. Laurendeau, J. T. Marchand, Isaie Préfontaine et Alex. Prud'homme.

Agriculture et colonisation.—MM. Pierre Bernard, Arthur Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. A. Côté, D. Parizeau, Hon. J. D. Rolland, L. J. Tarte, Rodolphe Tourville.

Beurre et fromage.—MM. W. Champagne, A. Chapat, J. A. Doré, L. O. D'Argencourt, J. A. Fortier, A. A. Labrecque, Chs Langlois, Z. Limoges et J. A. Vallancourt.

Bulletin.—MM. Joseph Contant, E. Daoust, Hon. Alp. Desjardins, C. P. A. J. de Bray, Joseph Fortier, H. Godin, Alp. A. Granger, L. J. Loranger, Eug. Tarte et F. Bourbonnière.

Comptabilité.—MM. Michel Benoît, A. Cinq-Mars, A. P. Frigon, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, Chs Ed. Gravel.

Ciirs et peaux.—MM. F. B. Drouin, R. Claude, J. Daoust, O. P. de Montigny, Paul Gallibert, L. E. Gauthier, Ludger Gravel, A. D. Joubert, Alf. Lambert, J. B. A. Lanctôt et A. S. Lavallée.

Enseignement technique et industries manufacturières.—MM. Hector Barsalou, C. H. Catelli, E. Daoust, G. Deserres, C. Dufresne, Geo. Esplin, Joseph Fortier, A. E. Labelle, J. R. Laurendeau, A. Maché

ras, J. T. Marchand, Oscar Mathieu et A. V. Roy.

Epiceries et produits alimentaires.—MM. C. H. Catelli, Armand Chapat, J. J. Duffy, L. O. D'Argencourt, J. A. Doré, A. Dumont, J. Ethier, Nap. Gendreau, Alex. Orsall et J. B. Thibaudau.

Expositions et musées.—MM. J. A. Beaudry, Arthur Berthiaume, G. Boivin, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, A. H. Hardy, A. E. Labelle, L. A. Lapointe, Mendoza Langlois, Alex. Michaud, Louis Peron et L. J. Tarte.

Fers et métaux.—MM. O. Dubois, Ludger Gravel, J. W. Harris, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, W. Lauriault, Arthur Léger, R. Prieur, A. Prud'homme et L. J. A. Survever.

Finances.—MM. Armand Chapat, Jos. Fortier, A. P. Frigon, U. Garand, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, D. Masson, Isaie Préfontaine, L. J. A. Survever.

Hautes études commerciales.—MM. C. H. Catelli, Armand Chapat, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; Geo. Gonthier, L. E. Geoffron, L. Z. Gauthier, H. Laporte, D. Masson, Jos. Contant.

Législation.—Hon. Alph. Desjardins, C. P.; Hon. Sénateur F. L. Bégué, les Hon. T. Berthiaume et N. Pérodeau, membres du Conseil Législatif; MM. les ex-présidents C. H. Catelli et Isaie Préfontaine, J. A. Beaudry, Edmond Brosard, W. U. Boivin, F. C. Larivière, A. S. Lavallée, L. J. Loranger et F. Bourbonnière.

Mines, bois et forêts.—MM. T. Charpentier, H. Dupré, Albert Hudon, J. A. Labrecque, J. R. Laurendeau, Oct. Lemay, J. T. Marchand, D. Parizeau, Alph. Renaud et E. Tourville.

Nouveautés.—MM. W. U. Boivin, J. N. Dupuis, J. T. Filiatrault, J. O. Gareau, A. H. Hardy, C. E. Martin, D. Mercure, J. H. P. Saucier, Alph. Racine, S. Robitaille et A. I. Vallières.

Produits chimiques.—MM. Joseph Contant, Arthur Décar, J. G. A. Pillon, W. A. Huguenin, S. Lachance, Henri Lanctôt, A. J. Laurence et Paul J. Leduc.

Réception.—MM. Armand Chapat, Fred. C. Larivière, Joseph Fortier, Arthur Berthiaume, N. Beaudry, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, S. R. Laurendeau, J. T. Marchand, D. Masson et L. J. Tarte.

Transports, télégraphes et téléphones.—MM. C. H. Catelli, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; Geo. B. Fraser, L. E. Geoffron, J. O. Gareau, Alp. A. Granger, Armand Lalonde, A. E. Lalonde, F. C. Larivière, Octave Lemay, D. Masson, D. McDonald, J. T. Mullarkey, Isaie Préfontaine.

Vins et liqueurs.—MM. H. G. Bisson, Armand Chapat, J. A. Christin, Albert Hébert, Albert Hudon, F.-X. St-Charles, J. M. Wilson et J. A. Wilson.

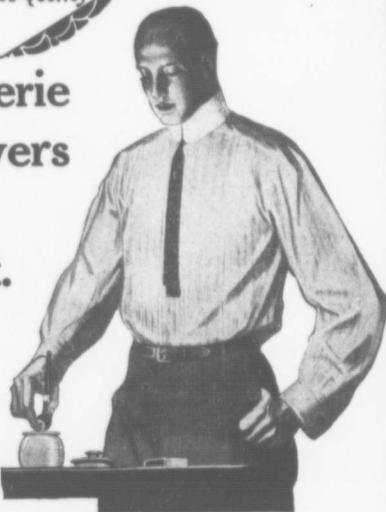
Auditeurs.—MM. J. W. Michaud et Henri Beauregard.

Established

1890



Les
Articles de Mercerie
de Matthews, Towers
se vendent
merveilleusement.



ILS ont une individualité qui fait
impression sur ceux pour qui ce
qu'il y a de meilleur n'est pas
trop bon.

LA qualité superbe et l'élégance Remarquable du Style sont les
particularités des Articles de Mercerie de Matthews, Towers.

PARTOUT les meilleurs marchands font étalage de nos nombreux
styles nouveaux et attrayants. — Marchandises combinant la main
d'oeuvre la meilleure et des modes d'un gout et d'une convenance
indiscutables.

Matthews, Towers & Company
MONTREAL, CANADA.

LE PROJET DE LOI VERVILLE

Le projet de loi Verville a été l'objet d'un rapport du Comité chargé de l'examiner et la Chambre des Députés, par un vote de 114 contre 36, a adopté le rapport du Comité.

Ce rapport recommandait la nomination du Professeur Skelton comme chargé de faire des recherches sur la législation relative aux heures de travail dans les autres pays.

Le vote de la Chambre des Députés ne présage donc rien sur l'avenir du projet de loi du député de Maisonneuve. Néanmoins, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que la session actuelle se passera sans que le projet de loi Verville revienne devant les députés.

Les entrepreneurs et les manufacturiers qui passent ou passeront des contrats avec le gouvernement peuvent donc être assurés qu'ils ont au moins un an de répit devant eux avant d'être obligés de signifier à leurs ouvriers qu'ils ne peuvent pas travailler plus de huit heures par jour.

Si tous les projets contraires à la liberté commerciale pouvaient avoir le même sort, nous ne pourrions que nous en féliciter.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MONTREAL

Trop longtemps endormis dans une fausse sécurité, les citoyens de Montréal se sont enfin réveillés.

La date du 1er février 1910 sera inscrite dans les annales de notre ville, comme un jour de délivrance.

Une administration impudente, vénales, corrompue menaçait de s'éterniser à l'Hôtel de Ville et de ternir le bon renom de Montréal. Les électeurs l'en ont chassée.

Nous avons confiance que le nouveau Conseil Municipal auquel vient maintenant s'adjoindre un Bureau de Contrôle méritera la confiance de l'électorat.

Les nouveaux élus ne peuvent avoir aucun doute sur les sentiments qui ont guidés les électeurs au jour du vote. Il leur appartient de se montrer dignes de la confiance que leur ont témoignée leurs concitoyens sur la recommandation des hommes marquants qui ont pris en mains la direction du mouvement de réforme et les ont désignés au choix de l'électorat.

Ces hommes avec un désintéressement, un dévouement, une énergie admirables, ont tout mis en oeuvre pour obtenir les résultats dont nous nous félicitons tous aujourd'hui. Leur appel a été heureusement entendu. Ne l'aurait-il pas été, leur mérite n'en aurait pas été moindre.

Honneur donc au Comité des Citoyens, à ceux surtout qui, laissant de côté leurs affaires et leurs intérêts personnels, parfoi extrêmement importants, ont, depuis

des semaines et des mois, travaillé sans relâche dans l'intérêt de la chose publique.

Parmi eux nous citerons: MM. Hormisdas Laporte, Hon. Raoul Dandurand, J. B. Burland, Hon. J. D. Rolland, James Morgan, E. J. Chapleau, Charles Chaput, J. B. Tressidder, S. D. Vallières, Victor Morin; plusieurs autres dont les noms nous échappent mériteraient sans doute d'être également rappelés. Mais, on peut affirmer sans crainte que tous les membres du Comité des Citoyens ont fait leur devoir et nous les associons tous dans la reconnaissance que leur doivent les citoyens.

BOARD OF TRADE DE MONTREAL

Elections

Le 26 janvier, les résultats des élections du Board of Trade de Montréal, pour l'année suivante ont été annoncés.



M. Geo. L. Cains,

De la maison Greenshields, Limited, élu par acclamation président du Board of Trade.

Les principaux officiers de l'exécutif ont été élus par acclamation: Président, M. G. L. Cains; premier vice-président, M. J. H. Burland; deuxième vice-président, M. R. Wilson Reford; trésorier, M. Norman Wight.

Sur treize candidats comme membres du conseil, douze furent élus après une lutte serrée, bien que les votants ne fussent pas très nombreux.

Les candidats élus sont les suivants: MM. John Bailie, G. F. Benson, W. M. Botsford, R. A. Brock, D. W. Campbell, R. J. Dale, Huntly R. Drummond, Joseph Ethier, Alex. McLaurin, T. H. Newman, Joseph Quintal et J. A. Vaillancourt.

LE "BILL" DES COMBINES

Un projet de loi a été présenté au Parlement par le Ministre du Travail, l'Hon. McKenzie King relativement aux combines.

Le titre est un peu long: "Loi à l'effet d'instituer les enquêtes sur les Combines, les Monopoles, les Trusts et les Amalgamations qui peuvent causer la hausse des prix ou restreindre la concurrence au détriment des consommateurs".

Dans l'article 2 du projet de loi, la définition du mot "Combine" est ainsi donnée: "Combine" signifie tout contrat, agrément, arrangement ou combinaison qui a, ou est destiné à avoir, pour effet d'augmenter ou de fixer le prix ou le loyer de tout article de commerce ou le coût de son emballage ou de son transport, ou de restreindre la concurrence sur cet article ou de contrôler la production, la fabrication, le transport, l'emmagasinement, la vente ou l'approvisionnement du dit article et comprend l'achat, le louage ou tout autre genre d'acquisition ou l'obtention par toute personne dans le but susdit, de tout contrôle ou de tout intérêt dans l'entreprise ou de toute partie de l'entreprise d'une autre personne, et comprend aussi ce qui est connu sous les noms de trust, monopole ou amalgamation."

Pour plus de clarté, il serait peut-être utile de diviser l'article en plusieurs paragraphes: il y gagnerait sûrement. Le but évident du projet de loi est de mettre obstacle à la création ou à l'existence, une fois créées, d'ententes dont le but serait d'empêcher la concurrence légitime dans la vente ou la production de quelque article que ce soit ou de hausser indûment les prix d'un article quelconque. Mais d'après la teneur de la définition ci-dessus du mot "combine", toute entente entre producteurs ou négociants semblerait suspecte.

L'auteur du projet de loi sait, à n'en pas douter, qu'il existe des ententes entre producteurs, comme entre commerçants, qu'on a baptisées de "combines, ententes, amalgamations", etc., etc., et qui ont d'autre but que de mettre obstacle à la concurrence ou de surélever les prix.

Il serait donc bon que le texte du projet de loi fût en harmonie avec les faits et ne laissât pas entendre, ce qui est loin de la pensée de son auteur, que toute entente entre producteurs ou commerçants est condamnable ou, comme nous le disons plus haut, simplement suspecte.

On reconnaît aux ouvriers le droit de s'unir dans un but légitime. Pour eux, il n'est pas illégal de s'entendre dans le but d'obtenir des salaires plus élevés, c'est-à-dire de faire hausser le prix du travail. Ne leur contestons pas ce droit, ni l'exercice de ce droit, quand ils en usent en restant dans la légalité.

Les producteurs et les commerçants se

Dates des Expositions de Modes du Printemps.

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG

Semaine
commençant
le 28 février
1910.



QUEBEC —

Semaine
commençant
le 7 mars
1910.



OTTAWA—

Semaine
commençant
le 14 mars
1910.



NOTRE Type de Perfection sans Rival a été surpassé par les importations de cette saison, et nous pouvons assurer au commerce que beaucoup d'indications précieuses seront le résultat d'une visite à nos salles d'exposition.

MAINTENANT nous sommes prêts pour les acheteurs de la première heure. Nous vous invitons cordialement à venir examiner nos divers stocks à un moment quelconque.

THE JOHN D. IVEY CO., LIMITED.

240 RUE NOTRE-DAME OUEST. - - - - MONTREAL.



Chapeau en milan noir; dessous de la passe double de velours. Epis de blé avec noeud en ruban de velours cerise à gauche.

sont vu refuser le droit de s'unir dans un but nuisible, c'est parfait; mais, on ne peut leur dénier le droit de s'unir dans un but de défense commun, et il est à présumer qu'avec le nouveau projet de loi et la procédure qu'il établit, on ne reverra plus la répétition des poursuites qui ont été intentées à l'Association des Epiciers de Gros.

D'après le projet de loi du Ministre du Travail, six personnes ou un plus grand nombre, étant d'avis qu'une combinaison existe dont l'effet a été de hausser les prix ou de restreindre la concurrence au détriment des consommateurs, peuvent s'adresser à un juge de la Cour Supérieure et lui demander de faire une enquête sur la prétendue combine. Le juge après enquête fait rapport au Ministre du Travail qui, s'il y a lieu, ordonne aux deux parties de nommer un membre qui fera

partie d'un Bureau d'Enquête composé de trois personnes dont la troisième, un juge nommé par les deux autres membres, sera le président du Bureau.

Le Bureau ainsi composé a tout pouvoir de faire comparaître des témoins, de faire prêter serment, d'exiger la production de tous livres, documents, etc., de nommer des experts.

Toute personne trouvée coupable par le Bureau d'Enquête d'avoir contrevenu à l'Acte des Combines, soit en restreignant la concurrence, soit en haussant indûment les prix, etc., est sujette à une amende de \$1,000 au plus par jour, quand à l'expiration de dix jours après la date de publication du rapport du Bureau d'Enquête, elle continue à enfreindre la loi.

D'après la loi actuellement en vigueur les plaignants s'adressent au juge qui

fait rapport au gouvernement et le gouvernement, de son côté, ordonne, s'il le juge à propos, de tenir une enquête. D'après le projet de loi nouveau, il y aurait d'abord enquête par le juge sur le bien-fondé de la plainte.

D'après la loi actuelle, les frais de l'enquête ordonnée par le gouvernement sont supportés par les plaignants, que la cause soit ou non décidée en leur faveur. D'après la loi nouvelle, les frais de l'enquête seraient à la charge du gouvernement.

En vertu de l'art. 21 du projet de loi, les droits de douane peuvent être réduits par le Gouverneur Général en Conseil pour assurer une concurrence raisonnable contre les combines.

En somme, le projet de loi présenté au Parlement vaut mieux que la loi actuellement en vigueur.

Un de nos confrères est d'avis qu'il est

Debenhams

Pour les Nouveautés

. . . . Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre

Exposition de Modes du Printemps

— AURA LIEU LE —

28 Février et les jours suivants.

. . Il y aura un choix particulier et une collection exclusive de . .

MODÈLES FRANÇAIS

Chaque modèle provient du lieu d'origine et est importé par nous-mêmes.
Nous montrerons en même temps un assortiment complet de **Chapeaux,**
Fleurs, Plumes et Articles de Modes les plus récents, ainsi que des

Nouveautés en Dentelles Soieries et Rubans, Etc.

Notre salle de copie des modèles est toujours ouverte à nos clients.

DEBENHAMS (CANADA) LIMITED

18 et 20 Rue Ste-Hélène - - - MONTREAL



Modèle de la maison Walter H. Barry, Montréal.

DEUX RAISONS
 POUR DE
 Fortes Affaires en Rubans, au Printemps,
 POUR VOUS.

*Les Rubans sont destinés a une plus grande vogue.
 Tout l'indique.*

La Maison des Rubans du Canada
 A toujours le Stock pour vous réassortir.

*N'oubliez pas ces faits et tenez votre Stock de Rubans bien assorti.
 Les ordres que nous recevons par lettre sont toujours l'objet d'une
 attention particulière, et vous pouvez compter sur les marchandises par retour
 de l'express. C'est ce que vous désirez.*

LA MAISON DES RUBANS DU CANADA
 vous offre l'avantage d'une attention spécialisée aux Rubans.

*Stock complet dans toutes les variétés. Splendides valeurs résultant
 de relations suivies avec les marchés du monde et d'un renouvellement consi-
 dérable de marchandises.*

*Coopération active pour faire de votre commerce de Rubans un Succès.
 Voilà pourquoi nous faisons affaires avec les principaux magasins de tout
 le Canada.*

Nos voyageurs parcourent toutes les provinces.

Notre service d'ordres par lettres est prompt et exact.

Demandez les articles leaders a détailler a 10-15-25c.

*Les modistes et les marchands venant a Montreal pour l'ouverture des modes auront
 tout avantage a visiter notre maison; nous les y invitons cordialement.*

WALTER H. BARRY & CO.
 LA MAISON DES RUBANS DU CANADA.

Coin des rues McGill et St-Jacques,

MONTREAL.



Chapeau en fin chip noir: dessous de la passe doublé de velours; bande de calotte en dentelle blanche avec cinq plumes retombantes.

parfait pour l'objet en vue, mais qu'il ne va pas assez loin. Il voudrait que le Bureau d'Enquête à créer soit un Bureau permanent, qu'il protège le public tout en évitant que des poursuites malicieuses et injustes soient exercées contre des hommes d'affaires dont les Associations sont fondées sur l'équité et la justice.

On peut soutenir cette idée avec quelque apparence de raison, mais les poursuites de ce genre sont assez rares pour qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir un bureau permanent. D'autre part, les commissions, ou bureaux permanents d'enquête menacent de devenir une plaie; on en veut pour tout et dans tout et nous en arriverons bientôt, pour peu que cela continue, à avoir autant et plus de fonctionnaires que le pays n'en pourra payer.

TRAITE FRANCO-CANADIEN

La convention franco-canadienne est entrée en vigueur le 1er février courant.

D'après cette convention, le Canada et la France s'accordent mutuellement certains avantages, au moyen de tarifs de douane réduits sur un grand nombre de marchandises.

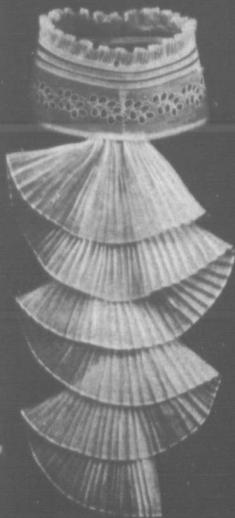
Nous espérons que les effets de cette convention seront une augmentation considérable des transactions entre les deux pays.

Les exportateurs français paraissent depuis peu mieux comprendre les débouchés que leur offre le Canada et semblent comprendre que notre pays est appelé à un grand avenir, c'est pourquoi ils commencent à visiter et à faire visiter notre pays d'une façon plus régulière et à établir des agences de représentation dans nos principaux centres d'affaires.

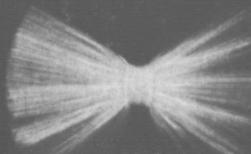
En ce qui concerne nos négociants et nos manufacturiers, ils ne doivent pas perdre de vue que la France est un pays riche, avec une population de quarante millions d'âmes et qu'il vaut la peine de faire un effort pour pénétrer plus avant dans le marché français.

Nous le pouvons à la faveur du traité franco-canadien maintenant en vigueur. A nous de le vouloir!

Certains consommateurs paraissent ne jamais acheter. Ils regardent, manient les articles, les laissent, les reprennent, posent de nombreuses questions et finalement s'en vont sans rien acheter. N'avez aucun mouvement d'impatience lorsqu'ils s'en vont ainsi; il faut bien qu'ils achètent quelque part et si malgré la déception du vendeur, celui-ci a été aimable quand même, il y a des chances pour qu'ils reviennent et qu'ils vous fassent de la propagande.



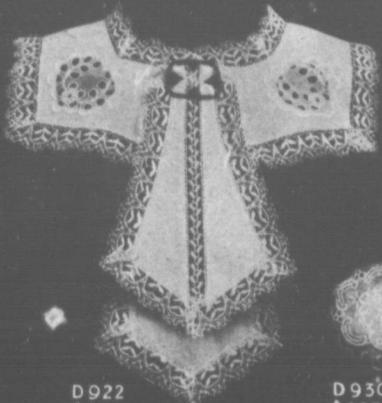
D 842
\$2.25 doz.



D928
\$1.80
doz.



D 841 \$2.25
doz.



D922
\$9.⁰⁰ doz.

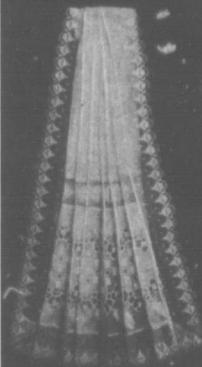


D 930
\$2.25 doz.

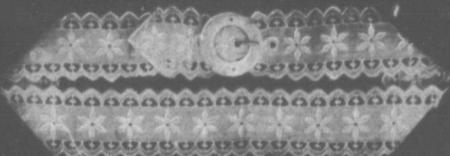
R.D. FAIRBAIRN CO., LIMITED

MANUFACTURERS

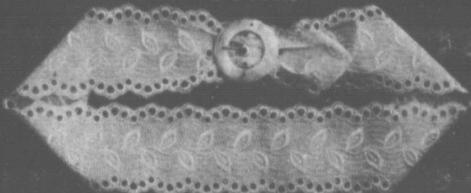
PRES., RHYS.D. FAIRBAIRN. VICE PRES., F.J. KNIGHT. W.C. CLIFF
107 SIMCOE ST. TORONTO ONT.,



D926 \$2.25 doz.



C1104 \$ 3.00 doz



C 1105 \$ 3.25 doz



D846 \$4.50 doz.



Chapeau en braid noir de fantaisie à large passe, avec
 calotte drapée de malines, et rose de couleur rose pâle.

CONVENTION TEMPORAIRE AVEC L'ALLEMAGNE

Depuis 1898 le Canada et l'Allemagne étaient entrés dans une guerre de tarif qui va prendre fin le premier mars prochain. Cette longue lutte entre les deux pays n'a pu durer aussi longtemps parce que l'Allemagne voulait obtenir pour ses produits à l'entrée au Canada, le même traitement que les produits de la Grande-Bretagne. Ayant abandonné cette prétention, l'Allemagne s'est mise en relations, par l'entremise de son Consul, avec le Ministre des Finances et ceux-ci sont tombés d'accord pour mettre fin à la guerre de tarif dont nous avons parlé plus haut.

L'entente qui vient d'être conclue n'est que provisoire, c'est un acheminement vers une convention plus large qui viendra sûrement à son temps. Nous ne pou-

vons que nous féliciter de la fin d'une lutte qui était désavantageuse pour le commerce des deux pays,

Nous n'exportons pas de tissus en Allemagne; mais par contre, nous importons d'Allemagne de la bonneterie surtout, ainsi que des rubans, des manteaux, etc., qui payaient une surtaxe de 33 1/3 p. c. Cette surtaxe est maintenant enlevée et toutes nos importations d'Allemagne paieront d'après le tarif général à partir du 1er mars.

Perrin, Frères et Cie

La maison Perrin frères & Cie a adressé à sa clientèle une circulaire l'informant qu'une des conséquences de la mise en vigueur de la convention franco-canadienne est que les droits de douane sur les gants de peau français sont maintenant d' 30 p. c. au lieu de 35 p. c.

La circulaire dit:

La Convention Franco-Canadienne de

1907 est entrée en vigueur le 1er février et nous avons l'avantage de vous en informer.

Le droit sur les Gants de Peau français est maintenant de 30 p. c.

Cette réduction de 5 p. c. sur l'ancien tarif nous aidera à maintenir nos prix actuels et également le haut degré de qualité des GANTS PERRIN.

Malgré la forte hausse récente sur les peaux et toutes les matières premières, nos prix pour marchandises à livrer immédiatement ou pour Ordres d'importation d'automne ne seront pas avancés.

Printemps 1910 — Ordres d'Importation: En ce qui concerne les ordres que vous avez bien voulu placer chez nous pour Livraison de Printemps nous vous donnerons le bénéfice du nouveau Droit et vous allouons un

Escompte Spécial de Traités de 2 1/2 p. c. sur toutes les lignes de Gants de Peau Français dépassant \$9.50 la douzaine.

Respectueusement

PERRIN FRERES

J. M. ORKIN & CIE

IMPORTATEURS

Invitent les Modistes à Visiter, le 28 Février,

LEUR EXPOSITION DES

Chapeaux-Modèles

POUR LE PRINTEMPS

AINSI QUE LE PLUS BEAU CHOIX DES

Dernières Créations de Nouveautés

214, Rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

Brièvement—

Marchandises faites au Canada, égales sous tous les rapports aux meilleures lignes importées : Voilà une description appropriée des

Marchandises Tricotées Marque Beaver.

Nos voyageurs se dirigent vers votre magasin avec des échantillons qui vous convaincront que nous disons la pure vérité.

La ligne comprend un assortiment varié de **Tricots, Sweaters, Jersey, Casquettes, "Mufflers," Tuques, Mitaines, Bas, Gants, Etc., Etc.**, dans les couleurs indélébiles et les combinaisons les plus populaires.

 Attendez et voyez nos voyageurs. 

R. M. BALLANTYNE, Limited,

Stratford . . . Ontario.



Chapeau leghorn en deux pièces, avec large doublure du dessous de la passe en velours noir et panache de plumes blanches.

COMMENT FAIRE DES PROFITS

Ce ne sont pas toujours les dépenses, les salaires et les frais généraux de toute nature qui rongent les profits ou causent des pertes dans le magasin de détail.

Les plus clairs des bénéfices s'en vont ou les pertes arrivent quand l'acheteur ou le vendeur ne connaît pas son affaire; et, c'est bien plus, quand ni l'un ni l'autre ne remplit pas sa position comme il conviendrait.

L'acheteur doit savoir quoi acheter pour le magasin auquel il est attaché. Les marchandises qui conviennent à un magasin ne conviennent pas toujours à un autre.

Chaque magasin a généralement son genre de clientèle spéciale et c'est pour cette clientèle spéciale qu'il faut ache-

ter; les marchandises doivent rentrer dans ses goûts et rester dans les prix qu'elle peut payer.

Le vendeur doit, de son côté, quand il a la marchandise voulue, avoir assez d'entregent pour convaincre son client qu'il a exactement l'article qui lui convient et le lui vendre.

Le défaut d'un grand nombre d'acheteurs est leur persistance à acheter des marchandises que le public, ou plutôt la clientèle du magasin pour lequel ils achètent, ne veut pas. L'acheteur doit moins considérer ses goûts personnels que celui des acheteurs; quand ses goûts et ceux de sa clientèle se rencontrent, il n'y a rien de plus parfait. Dans le cas contraire, les marchandises restent sur les comptoirs et dans les rayons et se comptent au nombre des "rossignols" qu'on ne peut écouler qu'avec perte.

Ce qui doit guider l'acheteur dans son choix, c'est cette idée: "Qu'une marchandise doit s'écouler promptement et que le stock doit être retourné autant de fois qu'il est possible dans l'année; il faut que le capital roule plusieurs fois dans l'année pour produire de gros profits. Le magasin qui vend cher vend peu et ne réalise pas les profits du magasin qui vend beaucoup et à petit bénéfice. La clientèle attire la clientèle. Avoir la réputation de vendre beaucoup et bon marché est la meilleure réclame qu'un marchand puisse avoir.

Voilà ce qu'un acheteur ne doit pas perdre de vue; il doit acheter ce qui s'écoule bien et permet au capital de se renouveler continuellement avec profit.

La publicité, c'est la multiplication des ventes.



MODES ÉLÉGANTES

*Voilà ce que vous verrez à notre Exposition du printemps,
le 28 février et les jours suivants.*

*Nous croyons avoir surpassé toutes les saisons précédentes
en réunissant un assortiment de formes et de patrons que
vous pouvez vendre rapidement et avec profit.*

*Et les mêmes remarques s'appliquent à notre stock
splendide de garnitures élégantes et d'articles de vente
courante pour modes.*

ENEZ

ICI

D'ABORD

*Exposition
du
Printemps
28
février*

The D. McCall Co., Limited

23, rue McGill, Montréal, P. Q.

TORONTO, WINNIPEG, OTTAWA, QUEBEC.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DEVANT LE PARLEMENT

Le 25 février, une délégation de marchands venant de tous les points du Canada sera à Ottawa, pour protester devant les ministres du gouvernement fédéral contre les "bills" sur les Sociétés Coopératives présentés au Parlement.

Ces bills accordent des privilèges particuliers à des Sociétés dites Coopératives qu'ils refusent aux Sociétés de droit commun.

Les coopérateurs ne veulent pas passer pour commerçants; ils prétendent n'acheter que des producteurs pour se partager ensuite entre eux les produits achetés; ils veulent supprimer les intermédiaires, c'est-à-dire les commerçants.

Ainsi, marchands, c'est à vous qu'on s'attaque. Si les bills passent au Parlement et deviennent lois, vous aurez à lutter contre de nouveaux concurrents d'autant plus à craindre qu'ils seront plus favorisés par les lois.

Ces Sociétés pourront être fondées avec un capital dérisoire, par n'importe qui et n'importe où.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les facilités accordées pour la création de ces Sociétés coopératives en feront éclore un bon nombre; car il ne manque pas de gens prêts à lancer les autres dans des aventures quand ils n'ont rien à risquer eux-mêmes.

On nous présente ces Sociétés coopératives comme une source de bienfaits pour le public. Elles suppriment les intermédiaires, par conséquent, elles suppriment les frais et les profits des intermédiaires. Les acheteurs étant les consommateurs, ils n'ont pas de profit à prélever sur eux-mêmes, ni intérêt à augmenter leur prix d'achat par des faux frais inutiles.

Comme théorie c'est absolument parfait; mais, car il y a un mais, dans la pratique, les choses sont assez différentes, comme il est facile de s'en convaincre.

La coopérative fait des achats: chapeaux, chaussures, chemises, corps, caleçons, chaussettes, bas, cravates, sucre, sel, farine, conserves, épices, salaisons, cotonnades, lainages, tabac, etc., etc., enfin, tout ce qu'il faut pour fournir les coopérateurs. Admettons qu'elle ait tout acheté des producteurs, elle a payé bon marché, mais elle a payé le même prix qu'aurait payé tout marchand achetant en mêmes quantités. Ce n'est pas parce que la Société a accolé l'étiquette de coopérative à son nom qu'elle obtiendra de meilleures conditions qu'un marchand ou toute compagnie commerciale non coopérative.

La coopérative devra avoir un magasin pour mettre ses marchandises, elle

TISSUS ET NOUVEAUTES

louera un local ou le fera construire, elle aura des comptoirs, des casiers, des vitrines comme le marchand ordinaire. Comme lui aussi, il lui faudra avoir des employés pour la vente... pour la distribution, puisque, ne l'oublions pas, nous n'avons pas affaire à des commerçants, mais à des coopérateurs,—tenir des livres, des voitures de livraison, des chevaux, etc., etc., etc.

Jusqu'à présent, nous nous demandons en quel la Société coopérative diffère de l'intermédiaire qu'elle veut remplacer? C'est donc le déplacement d'un intermédiaire par un autre qu'on veut tenter.

sonnel, de magasin et d'intérêt du capital.

On prétend que les marchands prennent des profits trop considérables. S'il en était ainsi, la concurrence ferait vite tomber ces profits. La vérité est que, dans toutes les branches du commerce, la concurrence est très vive et souvent outrée. Les profits sont plutôt minimes et bien souvent, à la fin de l'année, quand il fait son bilan, le marchand trouve les résultats plutôt maigres.

On plaide donc le faux pour fonder des Sociétés coopératives au détriment des commerçants régulièrement établis.



Modèle de John D. Ivey Co., Limited,

240 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Pourquoi? On nous répond: Pour supprimer le bénéfice du marchand et le laisser dans la poche du consommateur.

Mais le marchand est un homme qui travaille et qui mérite un salaire; ce marchand à la tête de son magasin, c'est le gérant du magasin de la Société Coopérative. Les prélèvements que fait le marchand pour vivre et les bénéfices qu'il réalise au bout de l'année ne s'élèvent pas toujours au montant du salaire du gérant de la coopérative. Alors, il faut bien que les coopératives augmentent le prix d'achat de leurs marchandises pour les vendre au prix qu'elles leur coûtent y compris tous les frais de per-

Si l'intermédiaire était un rouage inutile dans la Société, il y a bel âge qu'il aurait disparu.

Rien ne peut le remplacer dans les échanges et, la meilleure preuve, c'est que les Sociétés Coopératives, qui prétendent prendre sa place, ont partout besoin de privilèges spéciaux pour naître et se maintenir.

Qu'on leur enlève ces privilèges; elles meurent ou mieux, elles ne naissent pas. Cela seul les condamne.

Que les marchands se rendent donc nombreux à Ottawa et qu'ils appellent aux Ministres que, dans notre démocratie, il n'y a plus de place pour des classes privilégiées.

Assortissez votre Stock.

Vous pouvez réassortir votre stock avec les marchandises que nous avons.

Nos assortiments sont des plus nouveaux et comprennent des marchandises d'écoulement facile et profitable.

Cotons 3 Spécialités

Nous avons plusieurs spécialités :

Indiennes R R 31 pouces.

" C C 32 "

" X X X 36 "

Marque "Eureka"

Pour usage satisfaisant et apparence de toute satisfaction, aucun autre tissu ne peut égaler ceux de la Marque Eureka.

Vous ne pouvez donner à vos clients de meilleur garantie de mérite que l'**Etampe Eureka** sur tous tissus à robes et à Costumes de Dames

Pour la saison maintenant en cours, nous avons ce que la mode exige.

SOIES, LAWN, MOUSSELINE, ORGANDIES, VELOURS, ETC.

Merceries

Sous-Vêtements pour le printemps et l'été. Chemises dans une grande variété de nouveaux dessins.

Les Chemises "Marque Eureka" sont de notre fabrication. Elles sont grandes et bien ajustées. No 1915 **No Spécial**, demandez-le. Lignes spéciales en Chaussettes de Cachemire, Coton, etc.

Confections

Vous trouverez dans ce département, bien agrandi, tout ce qui est nouveau dans le commerce de Lingerie, Blouses, Bas, Gants, etc., à l'usage des Dames.

Tapis et Prélarts

C'est surtout dans ce rayon, que vous trouverez de la nouveauté.

Notre assortiment est beaucoup plus varié, qu'en aucune autre saison passée.

Commandes par lettres exécutées avec soin et promptitude.

Notre attention très spéciale a été apportée dans le choix de nos lignes de Sous-Vêtements et Tricots pour la prochaine saison d'hiver, que nos voyageurs sont à montrer depuis quelque temps déjà.

A. RACINE & CIE.

Montréal.

OTTAWA.

MANCHESTER.

QUEBEC.

Dernières Créations de la Mode



Robe d'intérieur en soie bleue

L'étoffe est du cachemire de soie, vieux bleu de ton doux, une touche élégante de couleur étant donnée par des broderies de nuances corail et acajou et des tuyautés et boutons noirs. La robe est d'une seule pièce, le panneau de devant relevé donnant de la hauteur et de longues lignes. Au-dessus de ce panneau, un plastron en dentelle blanche, par dessus du chiffon blanc s'élève au col haut.

*Nouveautés
Nouveautés*

Draps a Costumes pour la
Saison du Printemps.

Etoffes a Robes pour la
Saison d'Été.

Coton fini soie, Toile a Costumes,
Plissés-Ribbettes, Etc., Etc.

Tapis - Carpettes - Prélarts - Linoleums.

*Saison d'Automne
1910.*

Nos voyageurs ont maintenant en leur
possession un choix attrayant d'échar-
tillons de Sous-Vêtements. Tricots et
lainages pour hommes, femmes et enfants

*Insistez pour voir
ces
échantillons.*

A
R
N
E
A
U
L
I
M
I
T
É
E

Québec :

Salles
d'échantillons.

Montréal :

242, St-Jacques,
Chambre 2.

Ottawa :

111, rue Sparks,
Chambre 11.

Dernières Créations de la Mode



Jolie robe d'intérieur en moire

Cette robe d'intérieur en moire gris pierre, garnie de broderies russes de même couleur, est d'un goût excessivement raffiné et élégant. Ces riches broderies sont posées directement par-dessus l'emplècement en dentelle Chantilly, et de petites manches de dessous en cette même dentelle sur chiffon blanc paraissent en dessous des manches en moire. Un ornement en acier taillé en travers du buste donne de l'élégance à cette simple robe grise.



FAITES DE LA
Chemise Black Prince
 VOTRE ARTICLE LEADER

¶ Ceci est à l'effet d'introduire la Chemise Black Prince, quelque chose d'absolument nouveau dans les chemises de travail.

¶ Le matériel est de la SERGE NOIRE, avec dos duveté, spécialement teinte en noir indélébile.

¶ Grâce à notre achat de la production totale d'un manufacturier, nous pouvons mettre une qualité de matériel dans les chemises de travail, qui n'a jamais été égalée auparavant.

¶ La serge EST d'un noir indélébile—CHIMIQUEMENT indélébile—la couleur ne s'en va pas par le LAVAGE, le LESSIVAGE et ne PASSE PAS.

¶ La COUPE TRÈS AMPLE est une caractéristique spéciale de la chemise; quel que soit le sens dans lequel celui qui la porte étend le bras, il y a TOUJOURS DE LA PLACE EN ABONDANCE.

¶ La Chemise Black Prince est une ligne qui n'a pas d'égale pour le prix et qui ne peut être surpassée comme main d'œuvre et confection soignée.

¶ Il est facile pour vous d'établir un commerce énorme, quand vos clients voient que vous leur donnez une valeur de chemise qu'ils ne PEUVENT PAS obtenir ailleurs.

Demandez-la à votre fournisseur, ou écrivez-nous. Prenez ceci en note pour vous en occuper aujourd'hui.

The Canadian Converters Co. Limited.
Montreal

LES COULEURS POUR LE PRINTEMPS

Mélieure que la première nuance de bleus de la carte de la Chambre Syndicale des Fleurs et Plumes, bleus qui sont gênés-



Modèle de D. McCall Co., Limited

raiment désignés sous le nom de bleus lavés, est la brillante collection de bleus de la carte de Claude, dit "The Illustrated Milliner". La nuance Bluet est le ton central et aura sans doute un succès étonnant au printemps. Dans les nuances vertes, on voit le vert réel de feuille de rose, les verts olive, les nuances vert-thé et réséda. Les verts tiendront le second rang.

Nouvelle vogue des cendres de roses

Si vous avez une carte de couleurs, vous trouverez ces numéros de 2085 à 2090. Une nuance de verts, qu'on peut appeler verts gui, se trouve des Nos 2007 au No 2012. Les nuances réséda, Nos 4958 à 4969 et les nuances vert feuille Nos: 4919 à 4921, de la carte du Syndicat, ne laissant rien à désirer. Les nuances vieux rose, Nos 2022 à 2027 de la carte Claude, le second numéro étant bien connu de tous sous le nom de cendres de roses, seront en grande demande. La nuance

la plus foncée est appelée Van Dyck, mais est trop sombre pour être populaire. On l'emploiera quelque peu avec d'autres nuances. Les trois autres nuances de cette série de vieux rose sont les meilleures.

Nuances raisin et vin

Les jolies nuances de lilas devront être très populaires et vont du No 2076, nuance appelée Clématite exactement de la couleur de cette fleur jusqu'au No 2081, nuance pensée foncée, ou lie de vin, appelée aubergine. Cette dernière nuance est la couleur du raisin Concord très mûr. Ces



Modèle de D. McCall Co., Limited

nuances lilas se trouvent sur la carte Claude et sur celle du Syndicat, du No 4907 au No 4912.

Nuances toison d'or

Une série de nuances jaunes est extrêmement bonne; elle est connue sous le nom de Toison d'or. En sole ces nuances sont si brillantes que, employées pour doubler le dessous des passes de chapeaux de paille, elles peuvent presque décevoir l'oeil; elles ressemblent à du drap d'or. Ces nuances tendent au brun or.

Violet de toutes teintes

Une collection de violets sera l'objet d'une très forte demande. Cette série va du No 4931 au No 4936. La plus foncée de ces nuances se marie très bien au violet de Parme naturel. Toute cette série porte le nom de Parfum. Quand on se rappelle le succès des nuances lilas et violet, l'été et l'automne derniers, il n'est pas douteux que cette série obtienne un succès remarquable en 1910. Les trois nuances 4964, 4965 et 4966 de la carte du Syndicat appelées Cyprin, sont des nuances cerise et seront très en évidence sur tous les chapeaux du début de la saison, leur donnant cette brillante touche de couleur si attrayante au commencement du printemps. Naturellement, la nuance cerise ne sera pas employée comme garniture solide, car elle est trop brillante.

La nuance cerise en vogue à Paris

Les chapeaux les plus avancés vus à Paris, pour lesquels la nuance cerise est employée, ont leur seconde nuance en ruban de velours noué pour former un effet



Modèle de D. McCall Co., Limited

de treillis par-dessus les garnitures en chiffon et mailles.

Un rouge pivoine, de la carte Claude, No 2065 sera employé sur les chapeaux

Sous-Vêtements Pen-Angle

Vous pouvez avoir un réel plaisir en tenant les Sous-Vêtements Pen-Angle. Ils se vendent rapidement. Ils sont corrects à tous les points de vue. Ils donnent satisfaction à tous ceux qui les achètent. Vous n'avez jamais besoin d'hésiter à les recommander, car notre garantie vous protège ainsi que vos clients.

PENMANS, LIMITED.

Paris, Canada.



leghorn dont le dessous de la passe est doublé en velours noir.

Gris Quaker

Les nuances acier et fer fondu, 2015 et 2016 de la carte Claude, seront sûrement



Modèle de D. McCall Co., Limited

employées sur les chapeaux pour femmes d'un certain âge, bien que la nuance matie, 2041, soit peut-être préférée par beaucoup pour les modèles de la saison plus avancée.

Jolis bruns.

Les nuances Aveline ou Noisette de brun sont si jolies qu'elles trouveront beaucoup de partisans, particulièrement pour les couleurs claires 4946 et 4947 de la carte du Syndicat. D'autres couleurs "brunbois" appelées Galac, 4967 à 4972, auront beaucoup d'admiratrices; elles sont de la coloration brun rosé.

Bleus Pôle Nord

Les premières séries de couleurs de la carte du Syndicat sont nommées Pôle Nord, d'après le grand événement historique de 1909. Elles n'ont pas un caractère suffisant pour devenir populaires. Elles consistent en six gris bleus de tons individuels et varient du bleu pâle ayant l'air d'être passé au bleu d'acier. Les acheteurs et les modistes peuvent étudier ces prévisions, car cette analyse des cartes de couleurs sera reconnue exacte avant que la saison soit bien avancée et les choix faits d'après ces avis seront préférables.

La caractéristique de la saison sera les effets glacés en rubans et soieries. La nuance métallique changeante sera en demande. On peut obtenir ces effets changeants en malines et chiffon, en posant du chiffon ou de la maline de couleur sur du chiffon ou de la maline rouge. Les teintes naere de l'année dernière ont préparé la voie aux colorations plus fortes de 1910;

pendant les couleurs vives ne sont pas en faveur, sauf la nuance cerise. Les tons fondamentaux sont décidément brillants dans presque tous les cas, mais non éclatants.



Modèle de D. McCall Co., Limited

L'annonce représente la vapeur qui actionne la machinerie, montez la vapeur. La publicité est le lubrifiant des affaires, ne ménagez pas l'huile. La publicité est le réveil-matin des affaires, sonnez le réveil.

Parapluies Eclipse

POUR TOUS LES BESOINS.

Faits dans la Manufacture de Parapluies la plus Moderne du Canada, par les Ouvriers les plus expérimentés et les plus habiles.

Notre variété de manches est la plus complète qui existe. Toutes les dernières créations en Manches Directoire pour Parapluies de Dames, dans tous les matériaux, tels que Bois de Rose, Acajou, Ebène, Poirnier, Ivoire, Argent, Or, et combinaisons du plus haut goût.

Comparez les valeurs du Parapluie Eclipse aux marchandises en stock et nous vous laisserons juger de la question de la commande. Nos valeurs et nos assortiments disent toute l'histoire. Procurez-vous des échantillons des lignes que vous désirez

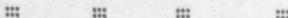


Groupe des modèles les plus nouveaux en fait de manches de parapluies pour dames.

Envoyez dès maintenant vos ordres pour le commerce du printemps. Indiquez quantité, prix, style. Nos sélections vous plairont. Les marchandises peuvent être retournées, après examen, si elles ne sont pas satisfaisantes.

The Eclipse Umbrella Co., Limited

454, rue St-Jacques,



MONTREAL.

VESTON SAC NON CROISE, A DEUX BOUTONS

L'étoffe représentée par notre gravure est une étoffe pour costume à rayures de fantaisie pour le veston et le pantalon, et un tissu lavable pour le gilet. La longueur du veston pour un homme de stature moyenne (5 pieds 8 pouces), est de 30½ pouces. Il est ample sur la poitrine et dessine la taille. Les épaules ont une largeur et un fini naturels. La gorge a une profondeur moyenne. Les revers sont à demi en pointe et mesurent 1¼ pouces à l'entaille, et 12 pouces jusqu'au premier bouton. Le collet mesure 1 3-8 pouce à l'entaille et 1 5-8 pouce en arrière. La poche extérieure de poitrine est finie par une bande et les poches inférieures ont des pattes qui peuvent être rentrées ou sorties. Les bords ont une seule piqûre et les coutures sont unies. Les manches sont finies par une manchette rapportée et un bouton.

Les mesures sont les suivantes:

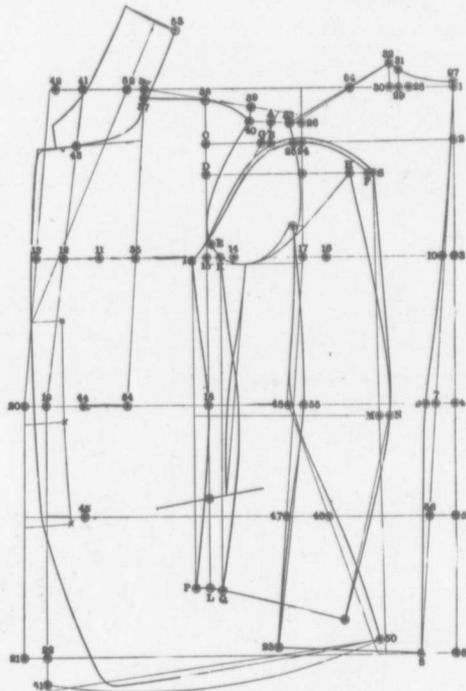
Niveau de l'épaule	2¼ pces
Mesure à l'aisselle	9 "
Longueur à la taille naturelle.17 "	
Longueur totale	30½ "
1e mesure d'omoplate	11½ "
2e mesure d'omoplate	16 "
Largeur de la poitrine en	
avant	8 "
1e mesure d'épaule	12¼ "
2e mesure d'épaule	17½ "
Largeur de la taille	9 "
Longueur de la manche	18 "
Collet	15 "
Poitrine	38 "
Taille	34 "
Hanches	39 "

Menez deux lignes à angle droit.

- Du point 1 ou point 2, 2 3-4 pouces.
 De 1 à 3, mesure à l'aisselle.
 De 1 à 4, longueur à la taille naturelle.
 Le point 5 est toujours à 6 pouces au-dessous de la taille.
 De 1 à 6, longueur totale.
 Aux points 1, 2, 3, 4, 5 et 6, menez des perpendiculaires à la ligne 1-6.
 De 4 à 7, 1 pouce.
 Tirez la ligne 1-8.
 Creusez d'un 1-2 pouce la partie arrière au point 9.
 De 10 à 11, moitié de la pleine mesure de poitrine.
 De 12 à 13, 11-2 pouce.
 De 10 à 14, première mesure d'omoplate, 11 1-2 pouces.
 De 14 à 15, 11-2 pouce.
 De 12 à 15, largeur de la poitrine en avant, 8 pouces.
 Le point 16 est à mi-distance entre 10 et 15.
 Le point 17 est à 11-4 pouce du point 16.
 Appliquez la deuxième mesure d'omoplate de 14 à 17 et de là jusqu'au point 7.

- De 18 à 19, largeur de la taille en avant, 9 pouces.
 De 19 à 20, 11-4 pouce.
 Abaissez les perpendiculaires 20-21 et 19-22.
 De 8 à 23, même distance que de 10 à 17.
 De 24 à 26, 1 pouce.
 De 24 à 25, 1-2 pouce.
 De 1 à 29, 1-6 de la longueur du collet plus 1-2 pouce.
 De 20 à 31, 1 pouce.
 Ajoutez 1-4 pouce au cou et à la partie arrière tel qu'indiqué.

- De 36 à 39, 1-2 pouce de moins que de 32 à 33.
 De 39 à 40, 3-4 pouce.
 Abaissez l'emmanchure de 1-4 pouce au-dessous de la ligne de poitrine et formez tel qu'indiqué.
 De 43 à 41, 1-6 de la longueur du collet plus 1-2 pouce.
 La ligne 41-12-19 marque le centre du veston et sera un guide pour former le devant.
 Les points 44 et 45 sont à 2 pouces de la ligne centrale.
 De 9 à 55 et de 44 à 48, 1-2 de la taille



- Le point 34 est au milieu de la taille en avant.
 Le point 35 est au milieu de la largeur de poitrine en avant.
 Menez la ligne 34-35 et vous obtenez ainsi la ligne de division pour le devant.
 De 27 à 31 et de 15 à 36, première mesure d'épaule, 12 1-4 pouces, plus 3-4 pce.
 De 36 à 37, même distance que de 32 à 31.
 De 41 à 36, 1-6 de la longueur du collet plus 1-2 pouce.
 De 42 à 41, 11-2 pouce.
 De 10 à 54 et de 15 à 38, deuxième mesure d'épaule, 17 1-2 pouces, plus 11-2 pouce.

- plus 1 pouce.
 De 47 à 56 et de 45 à 46, 1-2 de la mesure de hanches plus 1 pouce.
 Formez la couture de côté telle que représentée.
 De 23 à 50, décrivez une courbe ayant le point 57 pour centre.
 De 50 à 51, décrivez une courbe ayant le point 36 pour centre.
 Placez la poche aux 2-3 de la longueur de la manche et à 1-2 pouce du point 15.
 De 36 à 32, 1 pouce.
 De 37 à 58, 1-2 pouce de plus que de 27 à 32.
 Finissez tel que représenté.

LA MAISON DE "GANTS" DU CANADA.

PERRIN

AVIS. AUTOMNE 1910

¶ Nos voyageurs offrent maintenant un assortiment complet de Gants d'Hommes et de Femmes pour l'Automne 1910. ¶ En plus de nos articles réguliers bien connus, nous avons plusieurs nouveaux genres en Gants Doublés de Fourrure, Doublés Tricotés, Doublés en Soie et Laine, Gants Cape et Mocha. ¶ Ces marchandises proviennent de notre manufacture anglaise—aussi ne manquez pas de voir l'assortiment. ¶ Beaucoup de nouveaux articles ont été ajoutés a notre variété de Gants Ringwood et Cachemire. ¶ Nos prix restent les memes que l'an dernier, malgré l'augmentation du cout de toute la matiere premiere. ¶ LES GANTS PERRIN sont continuellement annoncés a vos clients.

Perrin Frères & Cie, Edifice Mark Fisher, Montréal.

Faux-Cols à l'épreuve de l'Eau que vous Porteriez

Voilà une bonne manière d'essayer un Faux-Col à l'Epreuve de l'Eau : auriez-vous honte de le porter vous-même ?
Nous affirmons hautement que le marchand de nouveautés le plus difficile n'hésiterait pas un moment à porter les

Faux-Cols et Manchettes Marque "CHALLENGE"

A L'ÉPREUVE DE L'EAU

Ils ont exactement l'apparence de la Toile de haute qualité.
Ils sont coupés dans tous les genres les plus récents et s'ajustent à la perfection.
Vous pouvez les recommander à vos clients comme supérieurs aux articles en toile, car tout en ayant du style, de la durée et en donnant du confort, ils effectuent une grande économie au point de vue du blanchissage.

Belle Vitrine d'Étalage Gratuite. Aux marchands tenant les articles de la marque "Challenge," nous offrons une belle vitrine d'étalage pour faux-cols à placer à l'extérieur du magasin.

POUR RENSEIGNEMENTS, ECRIVEZ A NOS AGENTS.

The Arlington Company of Canada, Limited.

54-56 Avenue Fraser, Toronto, Ontario.

REPRESENTANTS :

POUR L'OUEST, J. CHANTLER & CO., TORONTO.

POUR L'EST, DUNCAN BELL, MONTREAL.

**PARDESSUS CHESTERFIELD NON
CROISE**

L'étoffe représentée est un vicuna noir. La longueur pour un homme de stature moyenne (5 pieds 8 pouces), est de 46 pouces. Le pardessus est ample sur la poitrine et dessine modérément la taille. La gorge est de profondeur moyenne. Les revers ont un parement en soie jusqu'au bord, et mesurent 11-2 pouce à l'entaille; ils sont faits pour rouler librement.

Le collet mesure 11-2 pouce à l'en taille et 1-3-4 pouce en arrière. Les bords ont une couture invisible et les coutures sont unies. Les manches sont finies par une imitation de manchette à deux boutons.

Les mesures sont les suivantes:

Poitrine38	pees.
Taille34½	"
Siège40½	"
Longueur totale44	"

Au point A, menez deux lignes à angle droit.

De A à B, 1-3 de la poitrine plus 3-1-4 pouces.

De B à C, 3-4 pouce.

De A à D, 1-4 de la hauteur plus 3-4 pce.

De D à E, 6 pouces.

De A à F, longueur totale, 44 pouces.

De B à G, 1-3 de la poitrine.

Aux points G, B, C, D, E et F, menez des perpendiculaires à la ligne A F.

De D à H, 3-4 pouce.

Formez la partie centrale du dos, de G à O, et abaissez la perpendiculaire qui détermine le point I.

De I à J, 1-3-4 pouce.

De J à K, 19 pouces.

De K à L, 1-3-4 pouce.

De L à M, 3-4 pouce.

Le point N est à mi-distance entre J et K.

De N à O, 3-1-3 pouces.

Au point C, élevez et abaissez la perpendiculaire.

De O à Q, 1-3 de la distance de I à J, soit 5-8 pouce.

Le point R est à mi-distance entre I et Q.

De R à S, 11-2 pouce.

Au point S, élevez et abaissez la perpendiculaire.

De S à Y, 1 pouce.

De A à V, 1-6 de la poitrine.

De V à T, même distance.

De T à U, 1-12 de la poitrine.

Tirez la ligne U A qui détermine le point W.

Tirez une ligne passant au milieu de la distance entre V et W et allant jusqu'à X, puis formez le dos.

De P à 2, moitié de la taille, 34½ pouces.

Le point 3 est à mi-distance entre P et 2.

Le point 4 est à mi-distance entre O et L.

Tirez la ligne 3-4-5.

De A à W et de O à 5, 1-4 de la poitrine plus 3-4 pouces.

Tirez la ligne 5-G.

De 5 à 6, 1-2 pouce de moins que de W à X.

Formez l'épaule et l'emmanchure.

Au point 5, menez la perpendiculaire à la ligne 3-4.

De M à 11, même distance.

De 11 à 12, 1 pouce.

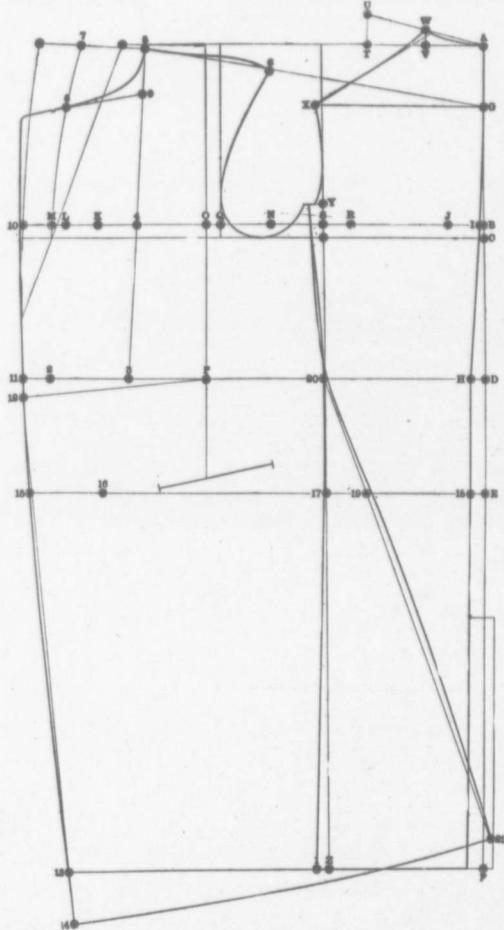
Placez l'équerre suivant la ligne P-12 et abaissez la perpendiculaire.

Formez le bord du devant.

De 13 à 14, 1-2 pouce de moins que le sixième de la poitrine.

De 15 à 16, 4-1-4 pouces.

De 17 à 18 et de 16 à 19, mesure du siège.



De 5 à 7, 1-6 de la poitrine, 38 pouces, plus 1-2 pouce.

Tirez une ligne arrondie de 7 à M.

De 7 à 8, 1-6 de la poitrine.

De 5 à 9, 1-8 de la poitrine.

Tirez la ligne 9-8 et formez la gorge.

De M à 10, 1-3-4 pouce.

plus 1-3-4 pouce.

De 19 à 17, 2 pouces.

Élevez la perpendiculaire 17-20.

Tirez la ligne 20-19-21, et formez le côté de la partie avant.

De 20 à 21, même distance que de 20 à 1.

Formez le bas du devant et finissez.

LE COMMERCE DES RUBANS

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. Walter Barry, chef de la



Modèle importé par Debenhams (Canada), Limited, Montréal.

vons, à la suite de notre entrevue avec lui, donner à nos lecteurs quelques renseignements W. H. Barry & Co., et nous pou-

voisements intéressants et utiles relativement aux rubans.

Comme nos lecteurs le savent, les modes antérieures comportaient peu ou pas de rubans; aussi, la saison d'automne a-t-elle été très terne pour cet article. Les modes nouvelles comportent, au contraire, beaucoup de rubans qui seront un article de grande vente pendant la saison du printemps prochain.

Toutes les nouvelles les plus récentes de Paris et de la Suisse, nous dit M. Walter Barry, nous confirment dans cette impression. De plus, nous comprenons et voyons que les nouveaux modèles créés pour le printemps par les maisons de modes les plus renommées ont pour garnitures des rubans et que les fleurs seront également très recherchées.

Les fleurs et les rubans, le fait est bien connu, vont toujours ensemble. Nos nouvelles de Paris nous disent également que là il se vend beaucoup de ruban dans les grandes largeurs pour les écharpes; voilà donc encore qui aidera considérablement le commerce des rubans.

Les rubans étroits auront naturellement leurs emplois habituels.

Quant aux genres des rubans, les plus demandés seront les rubans taffetas unis et les rubans Duchesse unis; les Moires et les Transparents (Shot) de toute sorte seront particulièrement re-

cherchés. Ces rubans se font en transparents unis, en transparents moirés et en transparents ombrés; ce seront sans aucun doute ceux qui auront la plus grande vogue pour les rubans à garnir les chapeaux.



Modèle importé par Debenhams (Canada), Limited, Montréal.

Quant aux nuances, qui sont en plus grande variété que jamais, on peut dire qu'elles sont toutes demandées.

Révillon Frères, Limitée

Exportateurs et Importateurs de
Nouveautés en Général

79, rue de Rivoli, - Paris.



Entrepôt Canadien :

134 et 136, rue McGill, - Montréal

Nous prenons maintenant des ordres pour livraison en Automne 1910.

Nous sollicitons respectueusement un examen de nos nouveaux échantillons.

Larivière, Frères & Dorais

MANUFACTURIERS ET
IMPORTATEURS

Agents de
Manufacturiers

291 rue Craig
Ouest,
MONTREAL.



Agents vendeurs pour :

Montreal Waterproof Co.
Manufacturiers d'Imperméables
pour Dames et Messieurs.

Fashion Right Mfg., Co.
Manteaux Hauts Nouveauté,
pour Dames.

Boudreau & Gaudette
Manufacturiers de Peignes
de Fantaisie.

Rock Island Overall Co.
Les Meilleurs Overall faits
au Canada.

Gaudette & Freres
Manufacturiers de Sacoques et
Porte-Monnaie en Cuir.

DINER ANNUEL

Au club Mount Royal, le président nouvellement élu du Board of Trade, M. Geo. L. Cains, avait invité à dîner, suivant une coutume établie depuis longtemps, le nouveau conseil ainsi que le comité exécutif sortant de charge. Ce dîner eut lieu le 18 février. Les invités étaient:

MM. John Baillie, C. C. Ballantyne, R. M. Ballantyne, Geo. F. Benson, John R. Binning, W. M. Botsford, R. A. Brock, David W. Campbell, Geo. Caverhill, J. Stanley Cook, Percy Cowans, Jos. Ethier, A. B. Evans, L. E. Geoffron, Geo. Hardrill, D. C. Macarow, Alex. MacLaurin, Edgar McDougall, Jos. Quintal, R. Wilson Reford, Farquhar Robertson, A. Haig Sims, Lieut.-Col. G. R. Starke, Norman Wight.

UNE CAUSE INTERESSANTE

Une cause qui intéresse tout le commerce sera plaidée cette semaine, selon toute apparence, à Ottawa, devant la Haute Cour de Justice. D'après la "Gazette" de Montréal, il s'agit d'une injonction intérimaire prise par la Gillette Safety Razor Co. contre A. E. Rea & Co., Limitée, de Toronto, pour empêcher cette dernière de vendre les rasoirs de sûreté Gillette, à moins de \$5 la pièce et les lames de sûreté à moins de \$1 la douzaine, A. E. Rea & Co., Ltd., ayant annoncé la vente de 100 rasoirs à \$3.75 la pièce.

En prenant cette injonction, la Gillette Safety Razor Co. a un double but : celui de ne pas faire déprécier la valeur de son produit sur le marché et celui aussi de protéger ses clients contre la gâche des prix.

LES LIVRES DE COMPTES DES COMMERCANTS

Nous l'avons déjà dit; le marchand doit, de toute nécessité, tenir des livres relatant ses opérations commerciales. La loi l'y oblige en ce sens qu'en cas de faillite, le marchand est tenu de produire ses livres de comptes. Voici, d'ailleurs, le texte même de la loi à ce sujet:

"Est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende de huit cents piastres et d'un an d'emprisonnement:

"Quiconque, étant commerçant et ayant un passif de plus de mille piastres, est incapable de payer intégralement ce qu'il doit à ses créanciers, et n'a point, pendant la durée des cinq années immédiatement antérieures à son insolvabilité, tenu les livres de comptes qui, dans le cours ordinaire des commerces ou négociations exercés par lui, sont nécessaires pour faire connaître ou expliquer ses opérations; à moins qu'il ne puisse justifier de ses pertes d'une façon satisfaisante pour la cour ou le juge, et prou-

ver qu'en ne tenant pas pareils livres, il n'avait aucune intention de frauder ses créanciers."

Nul n'est à l'abri des coups du sort. Tel qui, aujourd'hui, est au-dessus de ses affaires, peut demain subir des revers. Ne pas tenir de livres de comptes, sous prétexte qu'il a un actif tellement au-dessus de son passif, serait pour un marchand une excuse bien peu sérieuse. Car, avant tout, il y a une question d'or-

triqué. Chacun est libre d'établir sa comptabilité de la manière qui convient le mieux à ses intérêts. Aussi, certaines maisons ont-elles, en dehors des livres habituels dont aucun commerce ne devrait pouvoir se passer, des livres dits auxiliaires qui sont complètement inutiles à la grande majorité des marchands.

Un marchand peut être assuré d'être en règle avec la lettre et l'esprit de la loi en ne tenant qu'un livre unique, pourvu que ce livre relate toutes les opérations du marchand au jour le jour : achats, ventes, paiements, billets à payer et billets à recevoir; en un mot, toutes les dettes actives et passives.

Mais aussi, tous les marchands comprendront aisément qu'un livre de caisse, un livre de copies de lettres, un livre des billets (à payer et à recevoir) à échoir, et un livre d'inventaires, sont, pour ainsi dire indispensables. Tous ceux qui, dans le commerce, font crédit à un certain nombre de clients qui ne règlent leurs comptes que de temps à autre, devraient également avoir un grand-livre (ledger), qui indiquerait continuellement la position de ces clients.

Il est rare qu'à la campagne, on ait besoin dans un magasin d'autres livres que ceux que nous venons d'indiquer. Ces livres sont faciles à tenir, ils demandent peu de temps chaque jour pour être continuellement à jour, de sorte qu'un marchand n'est vraiment pas excusable s'il n'a pas de livres de comptes qui lui permettent de voir clair dans ses affaires et qui, le cas échéant, peuvent lui éviter l'amende ou la prison.

CONDITIONS DU MARCHÉ DU COTON EN 1910

De récentes déclarations du Bureau des Statistiques à Washington montrent que l'approvisionnement total du coton pour les quatre mois terminés le 31 décembre 1909, est de 10,791,454 balles, comprenant: 1,484,585 balles égrenées au 31 décembre et des importations nettes de 48,784 balles, ce qui rapproche de beaucoup des premières prévisions concernant la récolte de cette saison. Pendant la période en question, le coton a été distribué de la manière suivante: coton consommé, 1,747,244 balles; coton exporté, 3,774,714 balles; coton détenu dans les filatures, 1,597,187 balles; coton détenu dans des entrepôts indépendants, 2,548,502 balles; et le reste faisant partie d'autres stocks s'élève à 1,123,607 balles. La valeur de la récolte a subi plusieurs fluctuations, de 9.35 cents la livre, au commencement de 1909 jusqu'aux cotes récentes de Memphis de 15. 1-8 cents pour les "middling uplands"; mais malgré cela, les filatures ont pourvu à la situation et ont ajusté leurs prix pour les mettre en rapport avec le coût de la production; celle-ci n'a pas



de et de méthode qu'un commerçant ne peut pas perdre de vue, sans en souffrir dans la conduite de ses affaires.

Le texte que nous avons cité n'indique pas quels livres doit tenir un commerçant; il dit vaguement: les livres nécessaires pour "faire connaître ou expliquer ses opérations".

Les livres varient, en effet, en nombre selon l'importance des affaires et le genre de commerce ou d'industrie pra-

été réduite, et les filatures ont pu continuer à produire sans fermer leurs portes. En même temps il y a eu augmentation du nombre des manufactures dans le pays. Ceci a été spécialement le cas dans la Nouvelle Angleterre où, pendant les six mois écoulés de juin à janvier, 19 filatures de coton ont été érigées, la ville de New Bedford seule augmentant ses établissements à la valeur de \$10,000,000, ce qui indique la confiance dans l'avenir, que l'avenir immédiat soit satisfaisant ou non.

D'autres chiffres mis en parallèle montrent que la récolte est inférieure d'environ 3,000,000 de balles à celle de l'année précédente, et ce déficit se fera sentir dans le monde entier, bien que la valeur accrue des textiles puisse contrebalancer jusqu'à un certain point la différence financière, tout en ayant en même temps un effet de limitation sur le marché.

Pendant les quatre mois mentionnés de l'année dernière, il a été reçu à Bombay 964,000 balles, dont 340,000 n'étaient pas expédiées à la fin de l'année; à Alexandrie, un total de 334,479 balles furent distribués aux industriels, 37,695 balles allant en Amérique. Dans tous ces cas la consommation du coton africain et asiatique fut plus forte en 1909 qu'en 1908, et le déficit de la récolte du coton américain causera une forte demande pour le coton de ces contrées cette saison. La consommation du coton égyptien dans ce pays est forte; elle excède celle de la récolte du coton Sea Island, et devient plus désirable chaque année à cause de sa valeur particulière pour les tissus mercerisés, pour les usages où le lustre, le brillant, la couleur et la force sont exigés. L'Égypte occupe le troisième rang parmi les pays producteurs de coton et est destinée à augmenter sa production; bien qu'il s'écoulera longtemps avant qu'elle égale l'Inde comme pays producteur, on devrait compter avec ce petit rival de l'Amérique comme facteur important dans la fabrication des textiles américains.

L'importance du coton américain dans le monde entier est si grande qu'il s'écoulera longtemps avant que l'Amérique trouve un rival important dans d'autres pays. En 1908, l'Amérique a produit les deux tiers de l'approvisionnement mondial, les autres pays se plaçant dans l'ordre suivant; Inde Anglaise, Égypte, Russie, Chine, Brésil, Turquie.

Cette situation de l'industrie cotonnière américaine n'est pas la seule raison pour un monopole du coton, et pour donner un droit à dicter des prix. Il est juste et équitable que le producteur de coton en Amérique fasse des profits, que le commerce et l'industrie du coton fassent également des profits raisonnables; mais quand on se rappelle que les autres pays de l'univers produisant du coton, appren-

nent la culture du coton comme un art, et non de la manière primitive et naturelle pratiquée en Amérique, on voit qu'avec l'avantage d'une main-d'œuvre moins chère et d'une récolte augmentant constamment, développée dans des conditions modernes, il ne s'écoulera pas longtemps avant que les récoltes d'autres pays aient une influence sur les fluctuations du prix du coton; en outre, la Grande-Bretagne faisant tous ses efforts pour produire du



trie, au lieu d'un chant de victoire. L'industriel en coton américain ne peut pas intimider le monde, et des méthodes intelligentes doivent prévaloir si on veut que le coton américain dirige le marché mondial. Il est très probable que, la saison prochaine, la récolte soit aussi considérable que celle de la dernière saison a été faible; des prix bon marché régneront parce qu'il sera planté plus de coton afin d'obtenir plus de profit. La récolte peut être limitée, mais elle devra l'être de manière à obtenir la plus fine qualité de coton dans la plus grande quantité, dans la plus petite superficie, et en quantité suffisante pour assurer une abondance de coton aux manufactures de l'univers, à un prix qui défiera la compétition mondiale. Le coton a été roi, le coton peut être roi, mais il peut arriver un moment où il n'y aura personne de trop pauvre pour lui rendre hommage.

(Textile American.)

LES EPINGLES A CHAPEAUX

Le Bureau de Contrôle de Toronto, a reçu une lettre lui demandant s'il ne pourrait pas prendre quelque mesure pour empêcher les femmes de porter, dans la rue, des épingles à chapeau de longueur anormale. L'auteur de la lettre cite plusieurs cas d'accidents arrivés dans des tramways encombrés de monde, accidents dont les victimes furent bien près de perdre la vue. Il suggère que le conseil municipal adopte un règlement au sujet du port des épingles à chapeau. Le bureau de contrôle convient, avec l'auteur de la lettre, que ces épingles sont dangereuses, mais ne voit pas qu'il puisse faire quelque chose en la matière.

PAS D'INJUSTICE

Les Sociétés Coopératives achètent et vendent des marchandises; par conséquent, font acte de commerce, exactement comme le font les Sociétés ou Compagnies commerciales opérant en vertu de l'Acte des Compagnies.

On se demande alors pourquoi il serait utile d'établir un Statut spécial pour la formation et l'administration des Sociétés Coopératives.

Serait-il donc vrai que ces Sociétés Coopératives ne peuvent vivre, si elles ne jouissent de faveurs et de libertés qui sont refusées aux autres Sociétés ou Compagnies?

En d'autres termes, elles ne pourraient subsister à moins que le Parlement ne consacre une injustice en les allégeant des obligations qui pèsent sur les autres Compagnies.

Ce serait une honte, en vérité, que de susciter une concurrence indue aux commerçants établis, en créant des Sociétés qui ne peuvent vivre à moins qu'on ne leur exempte des charges qui, dans un Etat bien organisé, doivent être partagées par tous selon leurs capacités.

coton sur ses propres terres, afin de s'affranchir de l'Amérique, et les récoltes Américaines étant incertaines et irrégulières, souvent affectées par les arguments de démagogues, il n'est pas surprenant qu'on profite de toutes les occasions pour réduire l'exportation du coton américain.

Cecl étant donné, il est possible que le cri de "coton à 15c" devienne à un moment donné le glas funèbre de l'indus-

L'INDUSTRIE DE LA LAINE EN 1909

Il est évident que, cette année, il y aura une grande activité dans l'industrie de la manufacture de la laine, étant donnée l'augmentation du nombre des machines installées dans les manufactures et d'après tous les rapports, on ne manquera pas de matière brute, dit "Textile American". L'industrie de la production de la laine en Amérique, se maintient d'une manière surprenante malgré le progrès de la civilisation, et les tendances dans certaines localités à abandonner l'élevage des moutons. D'après les dernières estimations, il y avait l'année dernière en Amérique, 42, 293,205 moutons bons pour la tonte, ce qui représente une augmentation sur le nombre des moutons déclaré à la fin de 1908, de 1,981,657.

En 1909, ces moutons ont donné 287,110, 749 livres de laine tondue et 41,000,000 livres de laine arrachée, formant un total de 328,110,749 livres de laine domestique pour l'année. Les toisons pesaient en moyenne, 6,8 livres, les troupeaux du Wyoming fournissant les toisons les plus pesantes, et quelque uns des Etats du Sud, les toisons les plus légères.

En tenant compte de la diminution de poids par le lavage, il restait un total de 142,223,785 livres d'une valeur moyenne de 63.6 pour la laine tondue dessuintée, et de 58 pour la laine arrachée, soit une valeur totale pour le produit de l'année de \$88,829,746.

Les prix et les affaires remontèrent complètement à leur niveau pendant l'année dernière par rapport à l'année précédente, et un marché se raffermissant d'une manière soutenue s'est développé pendant l'année. Une autre indication encourageante fut d'abord fait pour améliorer les troupeaux et obtenir une laine de plus haute qualité. Divers parties du pays ont envoyé des rapports montrant une tendance à un bon élevage pour obtenir des laines plus fines, et avec cette augmentation de valeur de la toison, un plus grand soin dans le traitement de la laine a été obtenu; il en est résulté qu'une laine plus propre a remplacé la laine contenant des impuretés et de basse qualité, ce qui montre que les moutons sont élevés sur une base plus scientifique, assurant une laine plus abondante par rapport au nombre des moutons tondues.

Outre cette tonte augmentée en Amérique, les industriels ont obtenu de grandes quantités de laines étrangères. La tonte Australienne fut plus forte qu'en 1908, et les exportations de l'Amérique du Sud furent très considérables. L'approvisionnement de l'Amérique du Sud peut être limité à cause de la sécheresse en Argentine, mais la tonte en Uruguay est assez considérable pour contrebalancer une partie de ce déficit.

La distribution des troupeaux aux Etats-Unis montre que le nombre des moutons

diffère beaucoup dans chaque Etat et dans chaque territoire, variant de 40 dans le Rhode Island à 38,400 dans le Wyoming. La distribution dans la partie Est du pays est naturellement faible, mais il y a assez de moutons dans les différents Etats pour montrer que l'industrie pourrait être développée si l'on faisait preuve d'énergies.

Les portions de territoire où la population est plus dense sont aussi bien pourvues de chiens, en nombre suffisant pour abaisser le nombre des moutons et l'en-

tante, jusqu'en 1909 les valeurs furent presque égales, et en certains cas doubles de celles que la laine avait en 1895, ce qui montre les possibilités pour le pays de faire avantageusement l'élevage du mouton, car un troupeau dont on prend bien soin suffit pour rendre cette industrie plus importante qu'elle n'est à présent dans les Etats de l'Est et du Sud. Le progrès de la civilisation et de la culture envahit constamment les fermes de l'Ouest, et les limites ainsi imposées aux



Modèle de John D. Ivey Co., Limited,
240 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

thousiasme des soi-disant éleveurs; tant que le chien domestique, tout compagnon et ami de l'homme qu'il est, ne sera pas reconnu comme un ennemi du progrès commercial, à cause de son hostilité envers les moutons, et qu'il ne sera pas contrôlé en conséquence, l'industrie ne commencera pas à revenir aux conditions du début, alors que chaque fermier avait un certain nombre de moutons.

Depuis 1895, l'élévation du prix des laines tondues en Amérique a été cons-

troupeaux doivent être contrebalancées par un élevage meilleur et par des moutons plus nombreux dans les districts qui ont abandonné les troupeaux aux chiens. La conservation des ressources sera aidée par l'emploi de moutons dans de nombreuses sections de la Nouvelle-Angleterre, et il y a de vastes territoires dans le Sud qui obtiendraient plus de valeur si on les consacrait au pacage de troupeaux de moutons de bonne race.

Les conditions naturelles dans l'univers

Barker & Moody, Limited.

LEEDS, ANGLETERRE.



**Gilets
Paddock**

Genre Tailleur, toute
grandeur, tout style,
toute qualité, tout
prix.

Nouveautés Anglai-
ses dernier genre en
Gilets de Fantaisie
pour le Printemps.

AGENTS:

Geo. Giroux & Co.

207 rue St. Jacques,
MONTREAL.



**Gants
de Peau
de
PEWNY**

Voici la marque
de Commerce.

¶ Nous avons en stock une belle ligne de
Gants

Mocha, Cape, Chevreau, Suède

non doublés, doublés en Soie, doublés en
Laine, Doublés en Fourrure, pour Hommes,
Femmes et Enfants, à prix modérés pour le
Commerce de Noel.

Promptes Expéditions.

Greenshields Limited, Montréal

COIFFURE "TIDY-WEAR"

PATENTED

REGISTERED

FRINGE NETS

LES SEULS s'ajustant parfaite-
ment, en réelle
cheveux humains. **FILETS**

NOTE THE TIGHT HAIR

Les seuls filets invisibles tenant bien les cheveux en conservant les
effets gracieux de la coiffure, la douceur et la régularité des traits.
Exigez les filets "Tidy-Wear" avec les cheveux tendus au bas du filet.
5 Tailles **R20 R22 R24 R26 R28** 10 N ances
Moyen Grand Extra Couvre-Fine
Grand tête Maille

ROSENWALD FRERES, Fabricants
LONDRES, PARIS, VIENNE

SPÉCIALITÉ: Filets Cheveux, Crêpons divers, Rouleaux, etc.
Seuls représentants au Canada: DIECKERHOFF, RAFFLOR & CIE, Ltd.
Angle des rues Simcoe et Wellington, Toronto.
626 rue St-Paul Montréal.

ETES-VOUS



SATISFAIT

des lignes de bonneterie que vous vendez? Satis-
font-elles vos clients? Si non, essayez

**La Marque "Maple Leaf"
de Gants et de Mitaines,**

Parce que la meilleure n'est pas trop bonne pour
votre clientèle.

GODERICH KNITTING CO., Limited
GODERICH, ONT.

A. L. GILPIN, Montréal, P. Q., Agent pour la
Province de Québec.

font que la laine a plus de valeur, et ces conditions peuvent être renversées ou bien devenir avantageuses pour un élevage intelligent.



Les chapeaux qui seront portés, cette saison, seront de deux grandeurs distinctes. Pour le début de la saison, les toques et les turbans seront en grande faveur, tandis que le chapeau habillé sera le plus en vogue plus tard. Le chapeau habillé sera très grand, avec bord relevé légèrement en avant et sur un côté.

Le matériel de la forme des chapeaux sera en diverses sortes de tocal, chip, ramie et plusieurs autres genres de grands bruids de fantaisie. Les principaux articles que l'on emploiera comme granitures seront, en grande partie, de petites fleurs, telles que lilas, petites roses, coucous et diverses autres fleurs employées avec du petit feuillage. On voit donc que cela promet la plus forte saison pour les fleurs qu'il y ait eu au cours des récentes années, quelques chapeaux exigeant douze douzaines de fleurs. Les garnitures en velours seront aussi beaucoup employées, telles que rubans de velours et velours en pièce. On s'en servira pour garnir le dessous de la passe des chapeaux. Les tulles seront aussi en grande vogue; les maisons parisiennes de modes en offrent en grande quantité, ainsi que des nœts avec ornements métalliques, tels qu'imitations d'or et d'argent. Le braid crinoline et la paille de dix-huit pouces seront grandement employés dans la confection des toques.

Les principaux ornements seront des canochons de formes rondes et à trois pointes, parsemés de grosses pierres de couleur avec pendentifs. Les grandes boucles et les grandes épingles à chapeau, dorées et argentées, promettent d'être de nouveau en grande demande. Les bandeaux seront aussi très recherchés à cause du grand nombre de toques et de turbans mis en vente; avec ces chapeaux, on emploie des articles nouveaux: de la soie fine, du braid de ramie, des ornements en jais et sequins. On offre aussi des plumes-couteau en tissus métalliques et en braid de ramie.

Les rubans seront très employés pour les nouveaux genres de chapeaux; parmi ces tissus figureront les satins, les mousselines et les taffetas dans les largeurs de 40 à 80. Les rubans de velours auront aussi un grand emploi, tant en effets simples qu'en effets ombrés.

À Paris, on voit une quantité de plumes d'autruche et de plumes saule-pleur dans toutes les nuances à la mode. Les nuances principales sont les suivantes:

Blériot, bleu, cerise (teinte de son) et améthyste. À Paris on s'attend aussi à une forte demande pour les nuances noires et brûlées.

* * *

Nous sommes informés par une des plus grandes maisons de modes de Montréal que l'on s'attend à une des meilleures et des plus fortes saisons de printemps que l'on ait encore eue. La saison a certainement commencé de bonne heure, cette année, quelques-unes des maisons de gros ayant déjà placé un grand nombre d'ordres, particulièrement en fleurs,

ture riche, donne la reproduction en phototypie de douze modèles de chapeaux créés par les modistes de Paris les plus universellement connus.

Ces modèles plus charmants, plus gracieux les uns que les autres, sont tous plus ou moins garnis de rubans; c'est-à-dire que les rubans seront la garniture à la mode des chapeaux de la belle saison, cette année.

Personnel

—M. Palmer, acheteur de la maison Debenhams (Canada) Limited, est revenu dernièrement d'Europe, où il a acheté une grande quantité de marchandises pour la saison prochaine.



Modèle de R. D. Fairbairn Co., Toronto

bruids de paille et formes de chapeau de paille.

On s'attend à une demande exceptionnelle pour les toques et les turbans.

Les maisons de modes en gros feront leurs exhibitions de chapeaux et d'articles de modes le 28 février, et on s'attend à la visite d'un grand nombre d'acheteurs à cette occasion.

Carte de modes

La maison W. H. Barry & Co. "The Ribbon House of Canada" a eu l'heureuse idée de publier une carte des Modes de Paris pour l'Été 1910.

Cette carte splendidement exécutée sur papier de luxe et mise sous une couver-



LA SITUATION DU MARCHÉ

Le marché du coton est dans une mauvaise condition, à cause des prix élevés, du faible approvisionnement en coton brut et de la forte demande pour le coton manufacturé.

Un des plus importants manufacturiers de cotonnades et d'indiennes du Canada

nous informe que la firme devra former à peu près toutes ses manufactures pendant deux semaines environ, l'automne prochain, en attendant que la nouvelle récolte de coton brut soit mise sur le marché. On peut dire assez sûrement que la prochaine récolte sera ample et suffira à toutes les demandes, car la superficie cultivée en coton a été augmentée d'environ un quart pour cent; de sorte que, même si la récolte n'était pas bonne, l'augmentation des plantations compenserait le déficit.

Les manufacturiers disent encore que comme les prix devront encore monter, les marchands en gros achètent dès maintenant leur approvisionnement complet en grandes quantités. Cela ajouté au manque de coton brut, met les manufactures à contribution pour tout ce qu'elles peuvent fournir.

Les manufacturiers conseillent aux commerçants d'acheter immédiatement leurs stocks de cotonnades pour l'été et l'automne, avant la hausse des prix.

Nous conseillons au commerce de ne pas craindre de tenir un stock trop fort de ginghams, flanellettes, shirtings et ginghams à tabliers, car on nous informe que ces lignes se vendent déjà rapidement, et un grand nombre d'ordres sont enregistrés d'avance.

La demande pour les ginghams, pendant la dernière saison a été exceptionnellement forte, mais n'a pas nui à la vente des indiennes.

Les marchands en gros ont élevé les prix des ginghams et des indiennes; mais les marchands au détail n'ayant pas eu de peine à se défaire de ces deux lignes aux nouveaux prix, les voyageurs n'ont pas de difficulté à les vendre.

Il n'y aura pas de changement spécial dans les patrons des marchandises ordinaires, cette saison.



AMALGAMATION DANS LES SOIERIES

La firme de A. S. King Co., Limited, Toronto, qui continue l'ancienne maison Ishikawa, et celle de A. S. Rosenthal Co., New-York, la première qui introduisit en Amérique les soies chinoises et japonaises et qui ouvrit des succursales en Chine et au Japon, il y a de nombreuses années, se sont unies.

Il semble que la compagnie Ishikawa était la meilleure cliente de Rosenthal au Canada et qu'elle proposa une amalgamation pour étendre ses affaires au Ca-

nada. Après plusieurs conférences, une amalgamation fut effectuée, par laquelle la compagnie A. S. King participe à tous les avantages de Cheefoo en Chine, Yokohama au Japon, Zurich en Suisse et Lyon en France.

Les acheteurs canadiens apprécieront sans doute les avantages que cette amalgamation leur procurera, car elle signifie des prix plus bas et un assortiment plus considérable.

MM. Greenshields Limited, les marchands en gros et forts importateurs déclarent une des meilleures saisons en soie qu'ils aient eue depuis des années. Leurs voyageurs sont maintenant en route, plantant leurs lignes d'été et d'automne.

Parmi les nombreux articles qui se vendent bien pour la saison prochaine, on remarque les suivants: taffetas changeant, twill pesant, bengaline, satin de chèvre, crêpe de chèvre. Les marchands de gros conseillent au commerce de ne pas craindre de s'approvisionner de ces lignes, car une quantité des nouveaux genres parisiens de chapeaux et de robes demandent une grande quantité de soie pour leur confection.

En public vous pouvez ignorer la concurrence; mais elle doit toujours être présente à votre esprit. Un concurrent dédaigné peut vous enlever la moitié de vos clients.

Une Bonne Chose — Bien Annoncée

Voilà ce qui fait un article de vente forte et soutenue.

Le Sous-Vêtement Irrétrécissable

"Ceetee"

est un sous-vêtement de la qualité absolument la plus haute, annoncé d'une manière extensive. Nous disons à vos clients tout ce qui concerne "CEETEE." La demande existe — êtes-vous prêt à y faire face? "CEETEE" est fait dans toutes les grandeurs et tous les styles, en Gaze de l'Inde (pesanteurs moyenne et lourde), en Soie et Laine, en Laine d'Agneau et Mérinos. Chaque vêtement est garanti irrétrécissable.

Voyez nos Echantillons de Printemps.

The C. Turnbull Company

OF GALT, LIMITED

Galt, - - - Ontario

Le meilleur sous-vêtement pour la peau délicate des femmes et des enfants est notre Sous-Vêtement à Côtes Élastiques s'ajustant parfaitement.

Le Prix et la Qualité

Distinguent les Sous-Vêtements



MARQUE "TIGER"

...D'autres Sous-Vêtements Bien Faits...

Leur excellence est prouvée et attestée par des centaines de marchands les plus progressifs qui tiennent cette ligne. Eventuellement vous la désirerez— POURQUOI PAS MAINTENANT?

The GALT KNITTING CO.,

GALT, - - - Ontario.

PERSONNEL

—M. W. C. McIntosh, voyageur Canadien en fourrures bien connu, après avoir représenté pendant un an MM. R. M. Silver & Co. dans les provinces d'Ontario et de Québec, a quitté cette firme pour retourner dans la Compagnie Paquet, Limitée, de Québec. M. McIntosh a représenté autrefois la Compagnie Paquet Limitée, pendant treize ans, et il est à souhaiter qu'il obtienne avec cette firme le même succès qu'autrefois.

—M. A. O. Morin, de MM. A. O. Morin et Cie, vient de partir pour un voyage d'affaires en Europe. M. Morin sera absent deux mois, pendant lesquels il visitera la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et la Grande-Bretagne.

Revue Générale

La saison prochaine promet d'être exceptionnelle pour le blanc et il y a déjà une demande d'avance pour ces marchandises.

Le commerce des rubans dépasse toutes les espérances; car, d'après les marchands de nouveautés en gros, les rubans se vendent d'une manière étonnante; cela s'explique, jusqu'à un certain point, par le fait que les nouveaux genres de chapeaux pour la saison prochaine ne forment qu'une masse de rubans de couleurs variées.

Les tissus pour voilettes, qui seront très en vogue, la saison prochaine, auront des mailles beaucoup plus grandes que d'habitude. Les tissus à voilettes pour automobilistes et ceux de 27" seront très en demande à cause des grands chapeaux qui seront portés. Il y a aussi une forte demande pour les nets Bretonne et Bruxelles.

La saison prochaine promet d'être forte pour les guingans; leurs patrons offrent une grande variété.

La plupart des nuances offertes en indiennes le sont aussi dans les étoffes à robes.

Parmi les nouvelles lignes d'étoffes à robes offertes par les maisons de gros pour la saison prochaine, sont le Tussah Cord Cloth et le Tussah Royal, en diagonale. Ces deux lignes sont faites par Priestley spécialement pour la maison Greenshields Limited. Le Tussah Royal a déjà été adopté avec enthousiasme par le commerce de New-York, la demande pour cette ligne étant extraordinaire.

Les worsted gris pour costumes, à car-

TISSUS ET NOUVEAUTES

reaux blancs et noirs, maintiennent toujours leur rang auprès des acheteurs. Parmi les nouvelles nuances offertes, cette saison, on remarque l'ambre, le vieil or, les cendres de violettes et canard. Les serges en couleurs unies et les chevrottes diagonales se vendent toujours bien, et on s'attend à une forte demande dans ces lignes, la saison prochaine.

La saison dernière a été exceptionnellement bonne pour la lingerie, surtout pour blouses genre tailleur et, d'après la

Bonneterie et Mercerie

Le commerce des gants, d'après les rapports des grandes maisons de gros et d'importation, est dans une condition florissante. Les marchandises pour le printemps arrivent bien, ce qui indique que les manufactures se tiennent à la hauteur de la demande et que les commer-



Modèle de R. D. Fairbairn Co., Toronto

manière dont les ordres donnés d'avance pour le printemps arrivent, il semble que la saison prochaine surpassera toutes les autres. Les costumes tailleur promettent aussi d'être une bonne ligne; mais il serait bon que les commerçants sachent que le manteau tailleur sera plus court, cette année.

Personnel

—M. H. A. Blagdon, voyageur de commerce bien connu, vient d'entrer à l'emploi de la W. R. Brock Co. Ltd.

gants n'ont pas besoin de s'inquiéter au sujet de leur approvisionnement pour le commerce de Pâques. Le noir et le blanc sont toujours les deux couleurs en forte demande. On observe une tendance marquée pour les longs gants de dame.

Le nouveau traité franco-canadien, qui vient d'entrer en vigueur, comporte une augmentation de droits de 5 p. c. sur tous les gants importés de France. Afin de contrebalancer jusqu'à un certain point cette augmentation, MM. Perrin Frères ont décidé d'allouer 2 1-2 pour cent sur tous les gants achetés l'année dernière,

**Un Record Vaut Mieux
qu'une Promesse.**

Le Record des



**Sous-
Vêtements
d'Hommes
Marque
St-George**

et l'approbation sans restriction des milliers d'hommes qui les portent, prouvent de manière concluante que vous ne faites pas d'erreur en tenant cette ligne en stock. Questionnez votre fournisseur à ce sujet.

WOOLNAP porte aussi la marque de commerce St-George et est en faveur auprès du public.
(Pour une Chaleur Uniforme.)

Marque Rooster.



Si vous désirez les marchandises les plus nouvelles pour l'été, adressez-vous à nous.

*Pantalons en flanelle.
Pantalons en Coutil.
Costumes en flanelle, a demi-
doublés— 2 morceaux.
Chemises Négligées, etc.*

Robert C. Wilkins Co., Limited, Montréal.
Overalls, Pantalons, Chemises, Coats Blancs.

OUATE EN PAQUETS

Garantie exempte de fils et d'autres matières étrangères inertes.

OUATE DE COTON:

"NORTH STAR" "CRESCENT," "PEARL."

La qualité, pour cette saison, est encore meilleure que jamais C'est la meilleure pour le prix. Fabriquée avec du bon coton pur— pas de déchets. Demandez la Ouate en paquets "North Star, Crescent et Pearl."

**ROBERT HENDERSON & CO.,
MONTREAL.
JAMES STANBURY & CO., - - TORONTO
Agents de Vente.**

A. O. MORIN & CIE

Importateurs en Gros
de Nouveautés : : :

3 RUE STE-HELENE - MONTREAL

**Bas et Chaussettes Importés ainsi que de
Notre Propre Fabrication. Spécialité de Bro-
deries et Dentelles de toutes provenances.**

Nous recevons constamment de nouveaux dessins et nous sommes, par conséquent, en mesure d'offrir les dernières créations.
VOYEZ LES ECHANTILLONS DE NOS VOYAGEURS

*Vous serez tenté de doubler vos ordres pour notre ligne de vêtements
"Quiet Élégance" et, "Twere best done quickly."*

DE L'EST A L'OUEST, ILS SE VENDENT, ILS SE VENDENT.

WATT & SHAPIRO MFG., CO. 507, RUE ST-PAUL. MONTREAL, Canada

revenant à plus de \$9.50 la douzaine. Cela aura une tendance à égaliser les choses et maintenir des prix soutenus.

ceux qui, au premier aspect, semblent mis avec une élégance impeccable ont généralement quelque défaut dans leur toi-

lien que sous d'autres rapports il soit très soigneux de sa toilette. Un troisième porte de vieux bouions de manchets abîmés, sans aucun rapport avec le reste de son habillement. Chacun de ces hommes se néglige dans quelque petit détail. Beaucoup d'hommes qui prennent peu de soin de leur apparence personnelle, ont une fantaisie particulière pour quelque partie de leur habillement pour laquelle ils sont toujours à la dernière mode."



Modèle de R. D. Fairbairn Co., Toronto



LES VENTES DE FOURRURES A LONDRES

Les ventes de fourrures du mois de janvier à Londres ont eu lieu. La Compagnie de la Bale d'Hudson a ouvert les ventes en établissant immédiatement une avance importante par rapport au mois de janvier de l'année dernière: le castor est augmenté de 13 pour cent et le rat musqué du Canada, de 70 pour cent. Ce gain sur 35,461 peaux de castor et 581,584 peaux de rat musqué, les quantités que la Compagnie avait à offrir, est considérable. MM. Lampson suivirent et débiterent par une avance de 10 pour cent sur les peaux de renard croisé, de lynx et de loutre; de 15 pour cent sur les peaux de renard blanc, et de 100 pour cent sur les peaux de renard argenté. Toutefois les prix des peaux de martre d'Amérique et de renard bleu ont baissé de 10 pour cent. Le prix de la peau de volverenne (glouton d'Amérique) n'a pas changé.

LA TOILETTE MASCULINE

"Très peu d'hommes sont réellement bien mis dans tout leur habillement", disait un marchand d'articles d'habillements pour hommes, de Londres. Même

llette. Ainsi un de mes clients qui porte les vêtements les plus beaux, à la dernière mode, a toujours des lacets de chaussures déchiquetés. Il ne veut pas se donner la peine de faire de jolis noeuds à ses souliers et sort souvent avec des lacets effilés dont les morceaux sont réu-

LE NOMBRE DE VERGES POUR UN VETEMENT

"Combien de verges de cette étoffe faut-il pour une jupe?"

Voilà une question que l'on entend très souvent dans une journée aux comptoirs des magasins. Vos vendeurs peuvent-ils y répondre? Les clientes s'attendent toujours à ce que vendeurs et vendeuses soient au courant de ces choses. Les chiffres suivants indiquent les longueurs nécessaires pour une blouse et une jupe:

Largeur de l'étoffe	Blouse	Jupe
18 à 20 pouces . . .	4½ verges	10 verges
26 à 28 pouces . . .	3½ verges	7½ verges
34 à 38 pouces . . .	2½ verges	6½ verges
42 à 46 pouces . . .	2 verges	5½ verges
50 à 54 pouces . . .	1½ verges	3½ verges

Les articles démodés font du tort à un magasin et éloignent les acheteurs, mais les méthodes démodées font cent fois plus de tort encore.

Lorsque l'on veut persuader un client, il est sage de ne pas sortir tous ses arguments d'un seul coup; il faut, tou-



Modèle de R. D. Fairbairn Co., Toronto

nis par des noeuds. Un autre insiste pour porter ses cravates jusqu'à ce qu'elles soient bonnes pour un vagabond,

comme un général habile, garder une réserve, dans le cas où il y aurait une dernière hésitation à combattre.

Au Commerce

Février 1910

LA GRANDE MAISON de REASSORTIMENT du CANADA

*Marchandises Sèches en Général,
Articles pour Hommes, Mercerie,
Tapis, Articles de Maison,
Confections pour Dames,
Lainages et Garnitures pour Tailleurs.*

Achetez là ou un dollar vous procure la plus grande valeur.
Nous faisons une spécialité d'articles spéciaux.
Nous vous vendons presque au coût de production.
Nos valeurs supportent la comparaison.
De bons achats facilitent les ventes.
Employez votre argent à l'achat de marchandises qui se vendent.
Le profit résulte de prompts renouvellements.
Nous cherchons votre clientèle uniquement sur la base d'un intérêt mutuel.

Donnez un ordre d'essai.

Notre prompt système d'exécution d'ordres par lettres est une spécialité.

JOHN MACDONALD & CO., Limited

TORONTO

M. J. O. TREMPE, - 207, rue St-Jacques, Montréal.

M. D. FONTAINE, 77, rue Church, St-Rock, Québec.

M. J. H. CARSON, - - - (Cowansville), Cowansville.

NOUS pouvons toujours pourvoir promptement et d'une manière satisfaisante à vos besoins immédiats.

Valeurs Attrayantes
DANS
Chaque Département

qui vous aideront à activer votre commerce du printemps.

Les Ordres par Lettres sont exécutés avec promptitude et exactitude.

GREENSHIELDS LIMITED
MONTREAL

Pendant les EXPOSITIONS DE MODES—28 février, salles d'échantillons : Edifice Carlaw, 28 rue Wellington Ouest, TORONTO, ONTARIO.